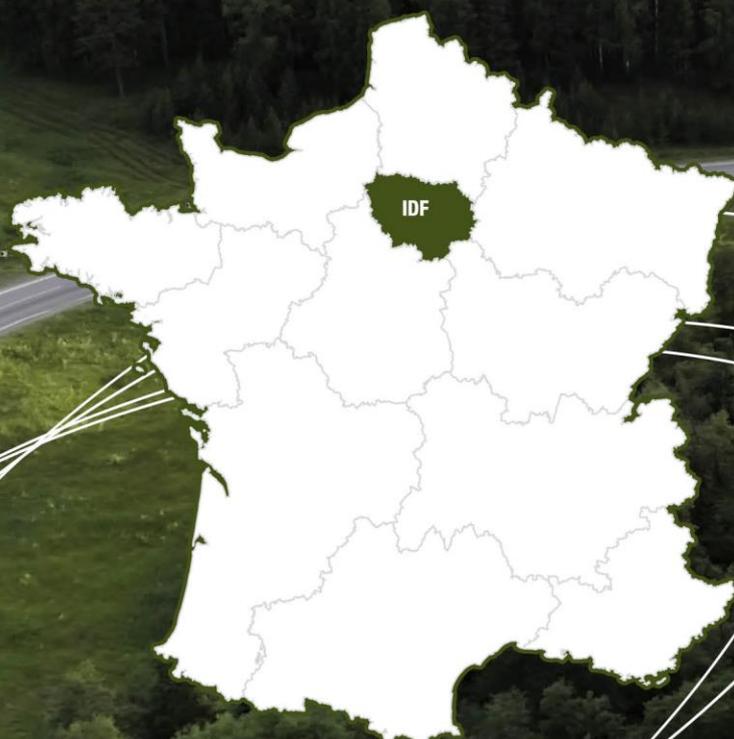




RAPPORT 2024

> ÎLE-DE-FRANCE

de l'Observatoire Prospectif
des métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique



Avec la participation
de l'AFT et de
l'OPCO Mobilités



RAPPORT 2024 DE L'OPTL

> ÎLE-DE-FRANCE

11 place d'Aquitaine
94516 RUNGIS CEDEX

Tél. 06 84 53 70 75

iledefrance@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé, en lien avec les membres de l'OPTL régional, et en particulier sa présidence paritaire, par la délégation régionale de l'AFT Île-de-France grâce aux résultats de l'enquête qu'elle a menée auprès des établissements de la région au premier semestre 2023 et aux informations qu'elle a collectées au sein de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (URSSAF Caisse nationale, Pôle emploi, services de l'État, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

Sommaire	3
Edito	4
Champ d'application et d'observation	5
L'emploi et les employeurs de la branche.....	9
La localisation des emplois	13
Les effectifs salariés.....	16
Les caractéristiques des emplois	19
La typologie des métiers	22
Rémunération	25
La démographie	27
La formation dans la branche	31
La dynamique de l'emploi	38
La prospective globale pour la région	42

Edito

L'Île-de-France occupe une place centrale dans l'écosystème du transport et de la logistique en France. Carrefour des échanges nationaux et internationaux, la région s'appuie sur un maillage dense d'infrastructures et d'acteurs économiques qui assurent la fluidité des flux de marchandises et de personnes.

Pourtant, derrière cette activité soutenue, des évolutions profondes sont à l'œuvre, dessinant les contours d'un secteur en mutation.

En 2023, la branche des transports et de la logistique en Île-de-France compte **162 700** salariés, soit **20 % des effectifs nationaux**. Si les créations d'établissements progressent de **30 %**, le nombre d'employeurs diminue légèrement, marquant une recomposition du tissu économique.

Dans le même temps, les enjeux liés au renouvellement des effectifs se confirment : **45,5 ans d'âge moyen**, une faible présence des **moins de 25 ans (3,5 %)** et une féminisation encore modeste (**17 % des salariés**).

Ces tendances interrogent sur l'avenir du secteur et sur sa capacité à attirer de nouveaux talents.

La dynamique de formation constitue à ce titre un levier essentiel : plus de **8 600** stagiaires ont suivi un parcours qualifiant en 2023, et le nombre de titres professionnels délivrés a progressé de 20 %.

Une évolution positive qui traduit l'engagement des acteurs de la branche à répondre aux défis des compétences et de l'adaptation aux nouveaux enjeux, qu'ils soient technologiques, environnementaux ou organisationnels.

Ce rapport 2024 dresse un état des lieux précis de ces évolutions et apporte des clés de compréhension pour appréhender les transformations à venir.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des partenaires ayant contribué à son élaboration : les entreprises de la branche, **l'OPCO Mobilités, l'AFT Transport et Logistique, l'INSEE, l'URSSAF, France Travail, la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP), le ministère de l'Éducation nationale, ainsi que les organisations patronales et syndicales.**

Leur engagement constant permet de mieux comprendre et anticiper les évolutions du transport et de la logistique en Île-de-France.

Président OPTL

NOËL THORAVAL

Vice-président OPTL

PHILIPPE ROUET

Champ d'application et d'observation

- Objectifs du rapport régional de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique

D'après l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1^{er} février 2011, la CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle. Elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'observatoire prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique (OPTL), des organismes de développement de la formation de la branche (OPCO MOBILITES et AFT), des organismes dispensateurs de formation de la branche (AFTRAL et PROMOTRANS) et une CPC Mobilité et Logistique placée sous l'administration de l'Education nationale.

L'OPTL publie chaque année un rapport, présente par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi.

La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL. Dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'observatoire national prospectif des métiers et des qualifications dans les transports et la logistique.

- Les secteurs d'activité relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des Activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des Activités auxiliaires du transport.

Les secteurs d'Activités, codes APE, relevant de la convention collective nationale des transports routiers et des Activités auxiliaires du transport sont les suivants :

Terminologie des Activités utilisée Dans le rapport		Code Naf	Libelle d'activité
Activités marchandises	Transport routier de marchandises (TRM)	49.41a	Transports routiers de fret interurbains
		49.41b	Transports routiers de fret de proximité
		53.20z	Autres Activités de poste et de courrier
		80.10z	Activités de sécurité privée*
	Déménagement (DEM)	49.42z	Déménagement
	Location (LOC)	49.41c	Location de camions avec chauffeur
		77.12z	Location et location-bail de camions*
	Auxiliaires de transport (aux)	52.29a	Messagerie, fret express
		52.29b	Affrètement et organisation des transports*
	Prestataires logistiques (PRL)	52.10b	Entreposage et stockage non frigorifique*
Transport de voyageurs	Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39a	Transports routiers réguliers de voyageurs
		49.39b	Autres transports routiers de voyageurs
Transport sanitaire	Transport sanitaire (TRS)	86.90a	Ambulances

(*) ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la convention collective nationale des transports routiers et des Activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les Activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

➤ Les familles professionnelles relevant de la branche professionnelle

Ce rapport détaille les effectifs du transport et de la logistique en utilisant une nomenclature des métiers élaborée par les partenaires sociaux. Elle se décline de la manière suivante :

Terminologie des familles professionnelles utilisée dans le rapport		Definition
Conduite		Emplois dédiés à la conduite de véhicules routiers quelles que soient leurs caractéristiques, chargements et destinations
Exploitation transport		Emplois visant à organiser la mobilisation des moyens matériels et humains pour optimiser les prestations de transport
Logistique – manutention - magasinage		Emplois de coordination ou d'exécution des opérations de réception, de stockage ou d'expédition des produits
Autres	Direction	Emplois de direction ou de direction générale avec statut de salarié ou assimilé
	Gestion	Emplois relevant des services généraux, comptables ou ressources humaines de l'entreprise
	Ventes-achats	Emplois consistant au démarchage, à la visite ou à la négociation auprès des clients et des fournisseurs
	Maintenance	Emplois consacrés à l'entretien ou à la remise en état des véhicules routiers et des matériels
	Interprofessionnel	Emplois transversaux dans l'entreprise et qui ne relèvent pas des autres familles professionnelles

➤ Le poids de la branche professionnelle dans les effectifs régionaux de conducteurs

L'exploitation des déclarations annuelles de données sociales 2013 permet de dénombrer les conducteurs qui travaillent, soit dans le champ de la convention collective nationale des transports routiers et des Activités auxiliaires du transport, soit dans d'autres secteurs d'Activités.

En Île-de-France, on met ainsi en évidence que :

- 41 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche professionnelle du transport routier. Dans le détail, la branche regroupe 65 % des conducteurs routiers et grands routiers et 30 % des conducteurs livreurs.
- 43 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle du transport routier. 54% sont employés dans le transport urbain de voyageurs. 3 % des conducteurs travaillent dans d'autres secteurs d'Activités.
- La branche conventionnelle du transport routier rassemble la majorité des conducteurs de véhicules de transport sanitaire. Les autres conducteurs sont principalement des agents de la fonction publique (hôpitaux, SDIS, SMUR...).

➤ Méthodologie

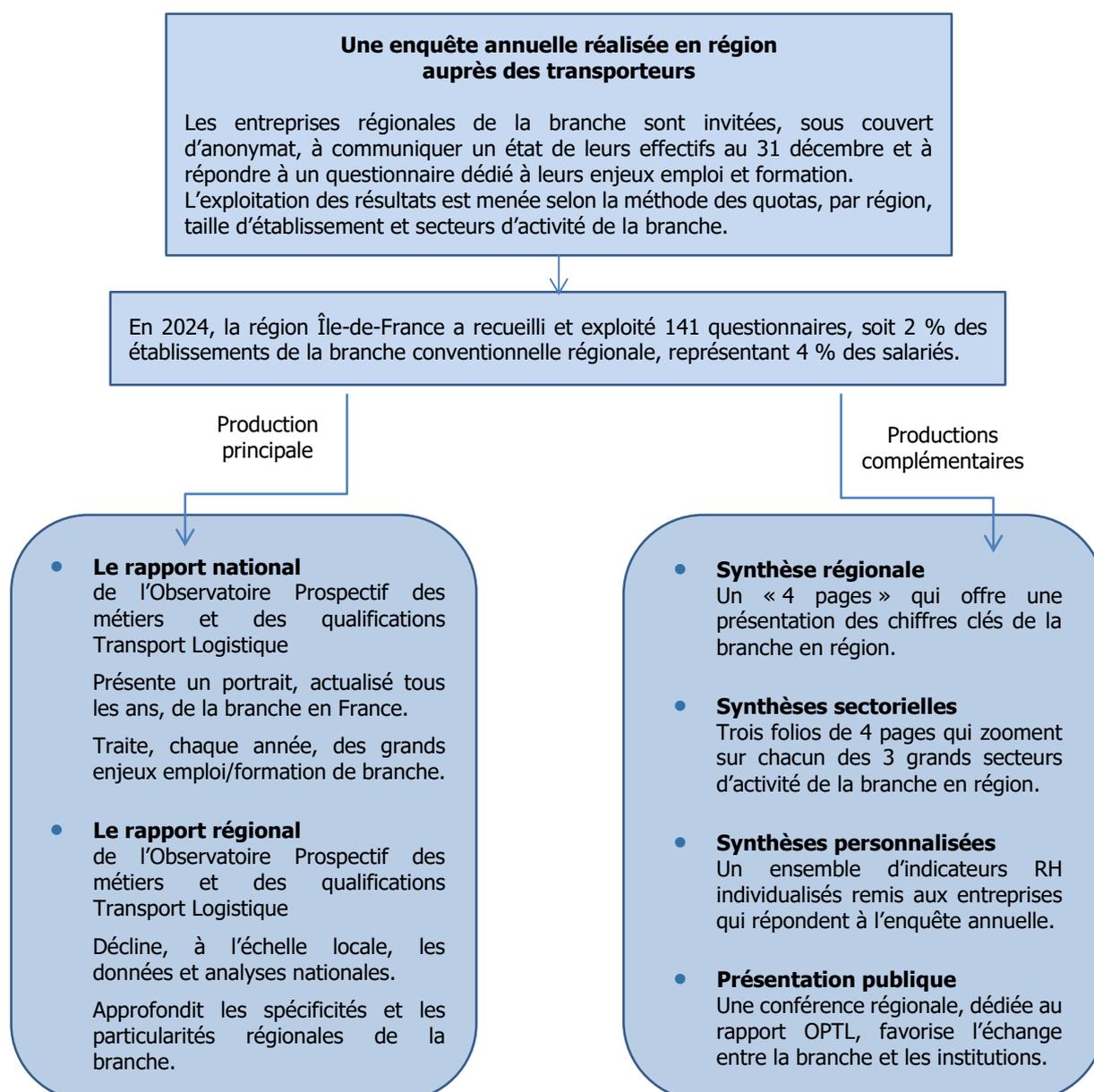
« Calage » des données d'enquête sur les statistiques URSSAF caisse nationale

La présentation des effectifs salariés et le calage des données de l'enquête tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'URSSAF caisse nationale qui produit désormais des séries statistiques d'une dizaine d'années qui permettent de présenter des évolutions sur cette période en valeur et sans rupture de série.

Mise à jour des statistiques URSSAF caisse nationale 2009-2019

Les séries URSSAF caisse nationale pour les années 2009 à 2018 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'URSSAF caisse nationale, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR : pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code Naf, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'URSSAF caisse nationale. Ainsi, les statistiques publiées dans la présente édition ne doivent pas être comparées avec celles des éditions antérieures. Des mises en série ont ici été reconstruites sur la base des statistiques URSSAF caisse nationale mises à jour.

➤ Livrables



L'emploi et les employeurs de la branche

Les établissements

Etablissements employeurs par activité au 31 décembre 2023

	Etablissements en région	% en région	Etablissements en France	% en France
Transport routier de marchandises	6 344	65%	25 506	61%
Transport routier de voyageurs	544	6%	2 692	6%
Déménagement	393	4%	1 277	3%
Location	204	2%	1 103	3%
Auxiliaires de transport	1 057	11%	4 706	11%
Prestataires logistiques	327	3%	1 633	4%
Transport sanitaire	838	9%	4 827	12%
Ensemble de la branche	9 708	100%	41 744	100%

Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : le transport routier de voyageurs compte 544 établissements employeurs en région au 31 décembre 2023. Cette activité représente 6 % des établissements employeurs de la branche en région comme en France.

Etablissements sans salarié par activité au 1er janvier 2022

	Etablissements en région	% en région	Etablissements en France	% en France
Transport routier de marchandises	39 296	95 %	108355	94%
Transport routier de voyageurs	730	2 %	1 705	2%
Déménagement	293	1 %	847	1%
Location	130	0 %	704	1 %
Auxiliaires de transport	567	1 %	1 811	2%
Prestataires logistiques	152	0 %	691	1 %
Transport sanitaire	120	0 %	887	1%
Ensemble de la branche	41 288	100 %	114 999	100%

Source : INSEE, données ajustées au champ conventionnel

En 2023 la branche en Île-de-France connaît une baisse de plus de 1,7 % d'établissements avec salariés, moins 172 employeurs

Le transport routier de marchandises domine largement le paysage des établissements employeurs, représentant 61% des établissements en France et 65% en région. Cette prédominance souligne l'importance de ce secteur dans l'économie nationale et régionale. Les entreprises de transport de marchandises sont essentielles pour la logistique et la distribution des biens, ce qui explique leur forte présence. Le transport sanitaire et les auxiliaires de transport suivent avec respectivement 12% et 11% des établissements en France. En 2023, on constate une baisse de 1,74 % d'établissements avec salariés après une progression de 1,45 % en 2022. Cette diminution est essentiellement due au Transport routier de Marchandises (une perte de 2 %) soit moins de 132 employeurs. Après une baisse de 4 % dans le Transport Routier de Voyageurs, on note une stabilité relative (seulement 7 établissements en moins). Le nombre d'établissements dans le Transport Sanitaire continue à progresser +1,3 % comme l'année précédente pour atteindre 838 établissements. Le déménagement connaît une baisse de plus de 7 % d'établissements pour descendre sous la barre des 400 [page 9].

En Ile-de-France, Le nombre d'établissements de la branche n'employant aucun salarié a baissé de 19 % en 2021 (données fournies par l'INSEE au 1^{er} janvier 2022) par rapport à 2020, après une série de hausses depuis 5 ans pour atteindre + 46 % entre 2019 et 2020. Au niveau national, pas d'évolution en 2021.

En région, 95 % d'entre eux ont pour activité le Transport Routier de Marchandises. Parmi les plus de 39 000 établissements de ce secteur d'activité, 88 % (34 500) sont immatriculés sous le code ape 5320Z (autres Activités de poste et de courrier), l'INSEE inclut dans cette catégorie, les services de livraison à domicile, les Activités des coursiers urbains et taxi-marchandises, la livraison de pizza chaudes sans fabrication, le transport de repas (sans fabrication) pour compte de tiers, le portage de journaux si desserte en porte à porte du client final. Ce volume est stable pour la 1^{ère} année. Ils sont pour 37 % localisés en Île-de-France [page 9].

Créations d'établissements enregistrées au cours de l'année 2023

	2023	Évolution 2023/2022
TRM	24 961	+30,6 %
TRV	267	+ 13,1 %
DEM	116	+16 %
LOC	25	-10,3 %
AUX	161	+23,5 %
PRL	37	+28,1 %
TRS	68	+44,7 %
ILE DE FRANCE	25 636	+30,3 %
FRANCE	60 929	+8,8%

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

L'Île-de-France connaît une belle hausse des créations d'établissements en 2023, plus de 30 % après une baisse de 44 % entre 2021 et 2022 pour retrouver un nombre supérieur à 2019, plus de 25 000 créations. La progression nationale est moindre, avec près de 9 %.

Tout comme au national, les créations en région ont surtout concerné avec 97 % le Transport Routier de Marchandises. Plus de 22 000 établissements avec le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » ont été créés soit 86 % des créations totales pour la branche, on constate ce fait depuis maintenant plusieurs années.

Défaillances d'entreprises constatées au cours de l'année 2023

	Sans salarié	Avec salariés	NC	Total
TRM	1 579	751	14 599	16 930
TRV	65	51	120	236
DEM	19	35	51	105
LOC	30	8	11	48
AUX	33	48	115	195
PRL	2	8	9	19
TRS	7	8	2	17
ILE DE FRANCE	1 735	909	14 907	17 551
FRANCE	4 146	2 553	35 766	42 466

Source : Ellisphère, Données ajustées au champ conventionnel

Définition : Les défaillances d'entreprises regroupent les évènements faisant l'objet d'un enregistrement au BODACC (fond cédé, scission, fusion, absorption, cessation d'activité, dissolution avec ou sans liquidation, plan de cession totale, redressement judiciaire, liquidation judiciaire...)

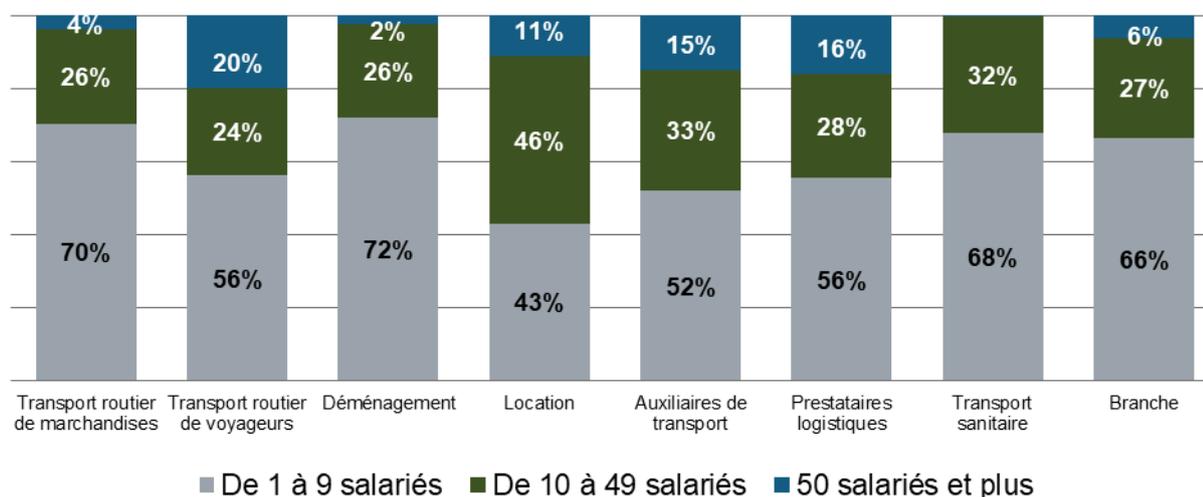
En 2023, on note plus de 17 000 entreprises défaillantes en Île-de-France soit une augmentation de 8,7 % par rapport à 2022. Au niveau national, on observe globalement un niveau de défaillances d'entreprises et cessations d'activité comparable à 2022. Elles concernent essentiellement les entreprises sans salarié ou n'ayant pas communiqué le nombre de leurs salariés. En région, la plupart de ces défaillances se sont produites au 4ème trimestre et concernent pour 84 % d'entre elles les entreprises enregistrées sous le code APE 5320 Z.

Ce sont pour 89 % des cessations d'activité et pour 9 % des liquidations judiciaires.

La tendance est identique en France.

Les caractéristiques des employeurs

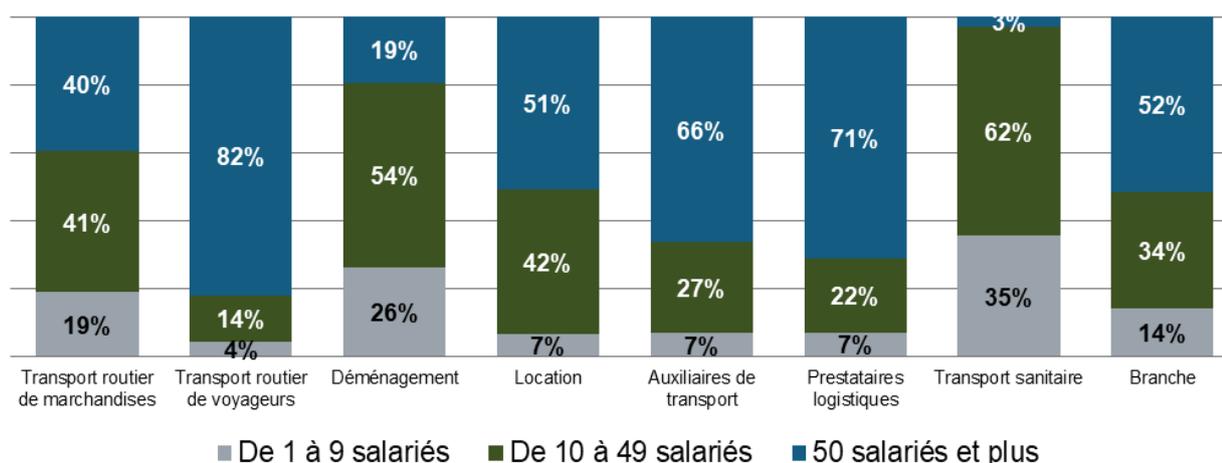
Etablissements employeurs par activité et classe de taille au 31 décembre 2023



Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

La Répartition des établissements par activité et classe de taille pour la branche n'a pas varié par rapport à 2022. Le nombre moyen de salariés par établissement est de 16,2. Les établissements employant moins de 10 salariés constituent la majorité des établissements de la branche (66 %), ce pourcentage est encore plus marqué dans le déménagement (72 %) et le Transport Routier de Marchandises (70 %).

Effectifs salariés par activité et taille d'établissement au 31 décembre 2021



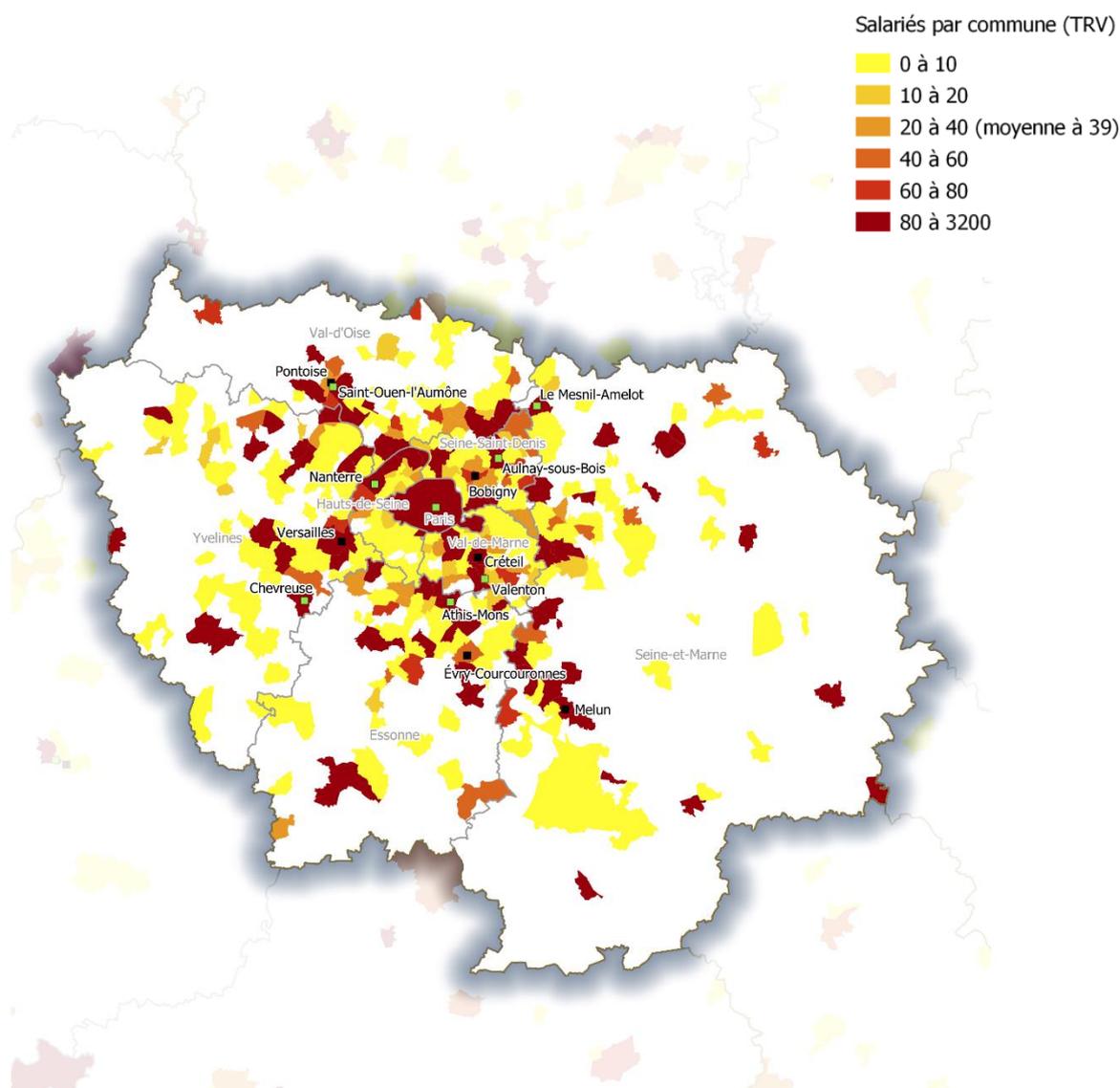
Source : INSEE

Alors que les établissements de 50 salariés et plus ne représentent que 6 % des employeurs de la branche en Île-de-France ils concentrent 52 % des salariés. La grande majorité de salariés du Transport Routier de Voyageurs (82 %) se trouvent dans les établissements de plus de 50 salariés. Dans le Transport Sanitaire il n'y a que 3 % de salariés travaillant dans des établissements de plus de 50 salariés.

Ce graphique est identique aux précédentes éditions du rapport OPTL. En effet, au moment de l'édition du présent rapport, l'INSEE n'était pas en mesure de fournir la répartition des salariés par taille d'établissement. Pour le rapport OPTL 2025, nous appuierons sur une autre source de données.

Transport de voyageurs

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2023, en région

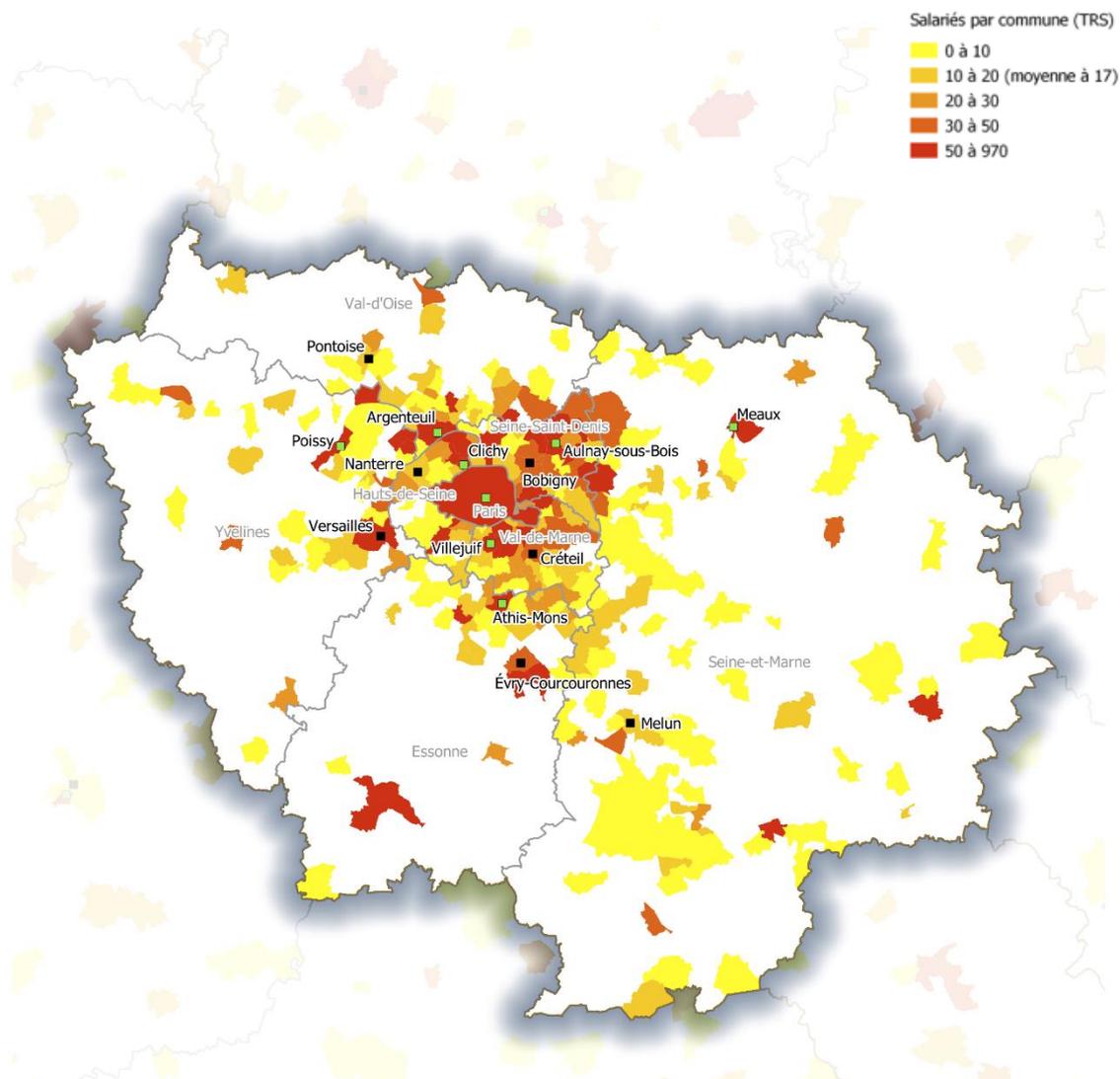


Chaque jour en Île-de-France 9,4 millions de déplacements sont réalisés par les franciliens grâce à l'un des plus importants réseaux de transports en commun du monde qui sont assurés par des entreprises de transports telles que la RATP Cap Île-de-France, la SNCF, Transdev, Keolis, RATP dev, Lacroix-Savac et bien d'autres (source Île-de-France mobilités). Pour rappel, la RATP a pour code ape le 4931Z (transports urbains et suburbains de voyageurs) et la SNCF le 4910Z (transport ferroviaire interurbains de voyageurs).

Les données de ce rapport portent sur les entreprises entrant dans le champ de la CCNTR, pour les voyageurs le 4939A et le 4939B.

Le nombre d'établissements de ce secteur a diminué de 13 % depuis 2019 (concentration des établissements) mais on constate une légère augmentation de ses salaires (+ 1 %) en 5 ans. Paris a le plus grand nombre d'établissements (19 %) mais c'est la Seine-et-Marne qui emploie le plus de salariés du Transport Routier de Voyageurs, 5 016 soit un quart d'entre eux, viennent ensuite les Hauts-de-Seine qui dépassent les 4 900 salariés.

Transport sanitaire

Répartition des emplois salariés par commune au 31 décembre 2023, en région

Les emplois salariés du Transport Sanitaire se répartissent de façon assez homogène sur tout le territoire francilien (à hauteur de 15 % pour 3 départements, le 77, le 93 et le 94). En 5 ans, le nombre d'établissements a progressé de 8 % et celui des salariés de 15 % pour dépasser les 8 400. C'est le département de Seine-Saint-Denis qui compte le plus d'établissements (18 %) suivi par le Val-de-Marne (en volume 134). Les Yvelines, l'Essonne et le Val d'Oise n'accueillent chacun que 8 % des établissements.

Les effectifs salariés

Effectifs salariés par activité au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	% en région	% en France
Transport routier de marchandises	77 438	48%	53%
Transport routier de voyageurs	24 428	15%	13%
Déménagement	3 674	2%	1%
Location	4 888	3%	3%
Auxiliaires de transport	30 928	19%	15%
Prestataires logistiques	12 872	8%	7%
Transport sanitaire	8 472	5%	8%
Ensemble de la branche	162 700	100%	100%

Source : URSSAF caisse nationale, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : les auxiliaires de transport emploient 30 928 salariés en région au 31 décembre 2023. Cette activité représente 19 % des effectifs de la branche en région, contre 15 % en France.

Effectifs salariés par famille professionnelle au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	% en région	% en France
Conduite	107 830	66%	67%
Exploitation Transport	14 578	9%	8%
Logistique – Manutention - Magasinage	19 552	12%	14%
Direction	6 910	4%	2%
Gestion	7 818	5%	5%
Ventes-Achats	1 803	1%	1%
Maintenance	2 243	1%	2%
Interprofessionnel	1 966	1%	1%
Ensemble de la branche	162 700	100%	100%

Source : enquête tableau de bord -AFT, données ajustées au champ conventionnel

Effectifs salariés par famille professionnelle et taux de féminisation au 31 décembre 2023

	Effectifs en région	Taux de féminisation en région	% en France
Conduite	107 830	8%	11%
Exploitation Transport	14 578	34%	39%
Logistique – Manutention - Magasinage	19 552	19%	18%
Direction	6 910	19%	24%
Gestion	7 818	75%	77%
Ventes-Achats	1 803	76%	61%
Maintenance	2 243	7%	6%
Interprofessionnel	1 966	76%	71%
Ensemble de la branche	162 700	17%	19%

Source : enquête tableau de bord -AFT, données ajustées au champ conventionnel

162 700 salariés au 31 décembre 2023 en Île-de-France, un cinquième des effectifs nationaux de la branche qui emploie plus de 807 000 salariés en France

Le Transport Routier de Marchandises pèse moins lourd en Île-de-France qu'au niveau national (moins 5 points), parmi ce secteur d'activité :

- 28 % des salariés du code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » sont présents dans notre région en 2023 mais leur effectif diminue d'année en année (près de 500 salariés en moins).

- Les salariés du Transport de Fonds sont toujours majoritairement en Ile-de-France, à hauteur de 46 % et,

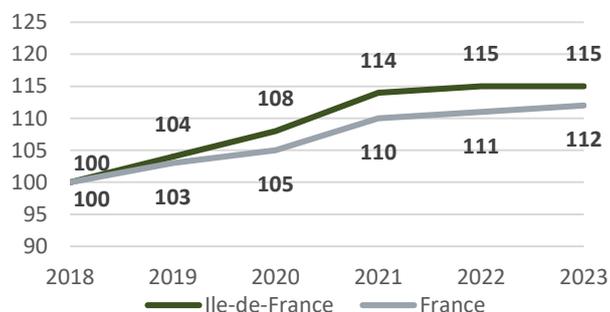
- Les salariés du Déménagement exercent pour un tiers sur notre territoire.

Les effectifs du Transport Routier de Voyageurs sont pour près d'un quart dans la région francilienne et ont progressé d'un point par rapport à 2022, près de 1200 salariés supplémentaires.

La part des ambulanciers est stable tant au niveau régional que national, 13 % des salariés exercent en région francilienne.

La branche Transport et Logistique en Île-de-France connaît une stagnation de ses effectifs depuis 2021 alors que les années précédentes avaient largement vu croître le nombre de ses salariés. Au niveau national la hausse n'est que de 0,3 %.

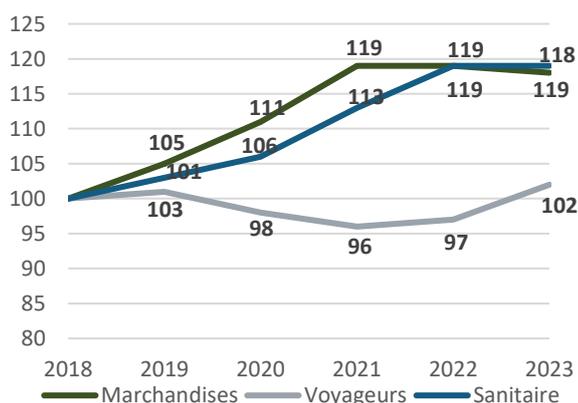
Evolution des effectifs salariés (base 100 en 2018)



Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Sur 5 ans l'Île-de-France reste toujours plus dynamique que la France entière (+ 15 points contre 12). Les entreprises du champ de la Convention Collective Nationale des Transports Routiers et des activités auxiliaires du transport ont créé plus de 2 400 emplois au niveau national en 2023. Malgré la hausse du nombre de salariés, on observe un ralentissement de cette croissance sur les deux dernières années : +4,3 % en 2021 et +1,5 % en 2022. Ce ralentissement se constate aussi dans l'ensemble de l'économie.

Evolution des effectifs de la branche par activité (base 100 en 2018)

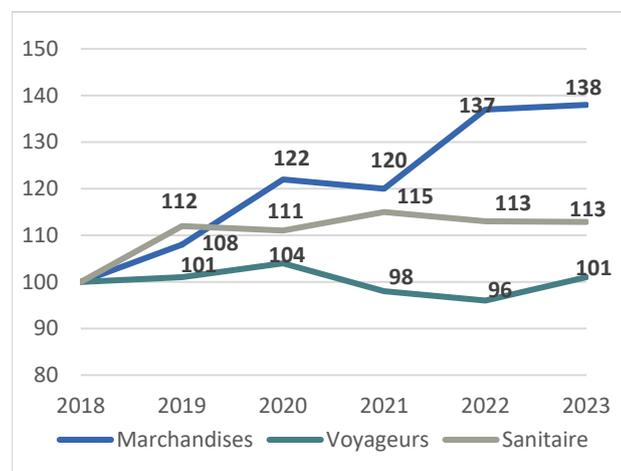


Source : URSSAF CAISSE NATIONALE, Données ajustées au champ conventionnel

Les activités Marchandises au sens large connaissent une baisse de 0,8 % de leurs salariés, elle est plus marquée sur le code APE 5320Z « Autres activités de poste et de courrier » (- 14 % d'effectifs).

Dans notre région, seul le Transport Routier de Voyageurs connaît une hausse conséquente de ses salariés de près de 5 % soit près de 1150 emplois supplémentaires pour dépasser les 24 400 salariés, au niveau national elle est de 3,6 %. Le Transport Routier Sanitaire stagne en région mais progresse de plus de 2 % en France.

Evolution des effectifs de conducteurs par activité (base 100 en 2018)



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Evolution des effectifs de la branche par famille de métiers (base 100 en 2018)



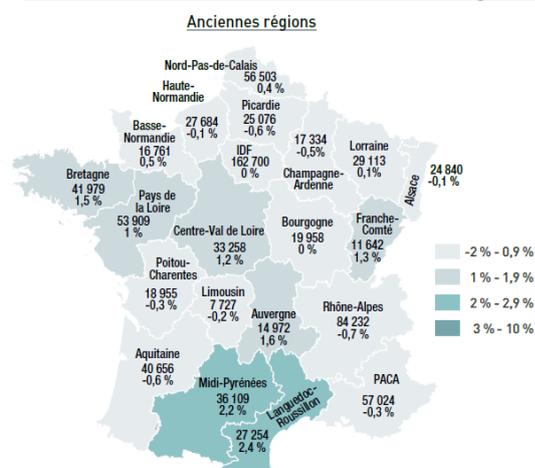
Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2023, 66 % des salariés de la Branche sont des conducteurs tous secteurs d'activité confondus. Ils sont plus de 100 000, 74 % dans le transport de marchandises et 25 % dans le transport de personnes. Dans l'activité Sanitaire 80 % des salariés sont des conducteurs et ils sont 84 % dans l'activité Voyageurs. Dans l'activité Marchandises au sens large (TRM/DEM/LOC/AUX) la répartition est différente, nous comptons environ 62 % de conducteurs, 15 % de logisticiens et 10 % d'agents d'exploitation en transport. Les courbes des effectifs de conducteurs par secteur d'activité suivent les mêmes tendances que celles des effectifs de la branche, seul le Transport Routier de Voyageurs a créé des emplois (+ 5 points en 1 an sans cependant retrouver le même dynamisme qu'en 2020).

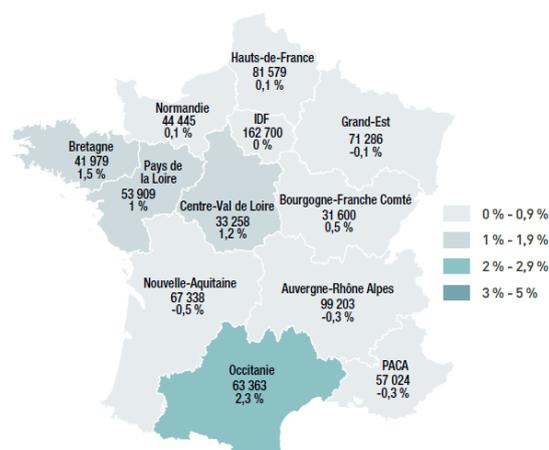
Les effectifs de conducteurs ont progressé de 27 % en 5 ans. Les autres familles de métiers voient leurs effectifs fluer selon les années. Globalement, la famille « logistique » concentre en 2023 près de 15 % des effectifs.

Répartition de l'emploi salarié de la branche par région et évolution en 2023

Répartition de l'emploi salarié de la Branche par région et évolution en 2023



Nouvelles régions depuis le 1^{er} janvier 2016



Les régions les plus dynamiques en termes d'emploi en 2023 sont l'Occitanie et la Bretagne, qui observent respectivement des hausses de 2,3 % et de 1,5 % de leurs effectifs. Quatre régions font face à un repli du nombre d'effectifs salariés : Grand-Est (-0,1 %), Nouvelle-Aquitaine (-0,5 %), Auvergne-Rhône-Alpes (-0,3 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,3 %).

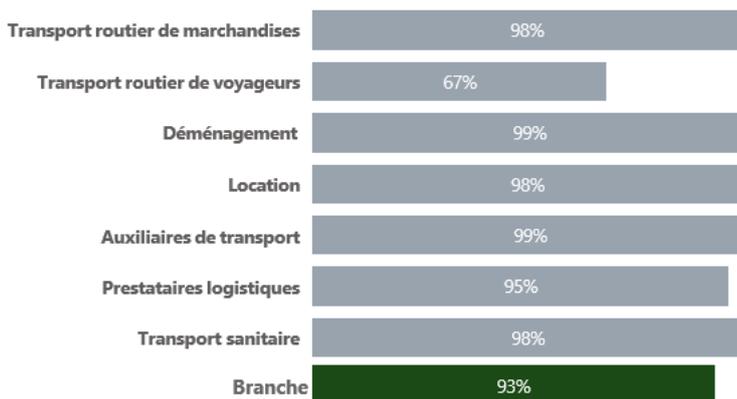
Les caractéristiques des emplois

Part des salariés en contrat à durée indéterminée au 31 décembre 2023



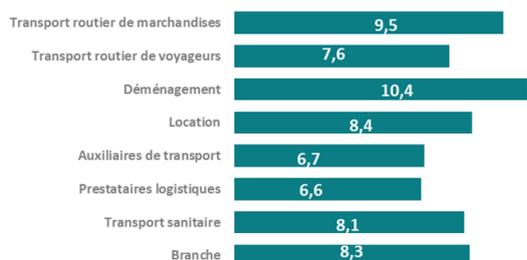
96 % des salariés de la branche en Île-de-France sont en Contrat à Durée Indéterminée qui reste la norme.

Part des salariés à temps complet au 31 décembre 2023



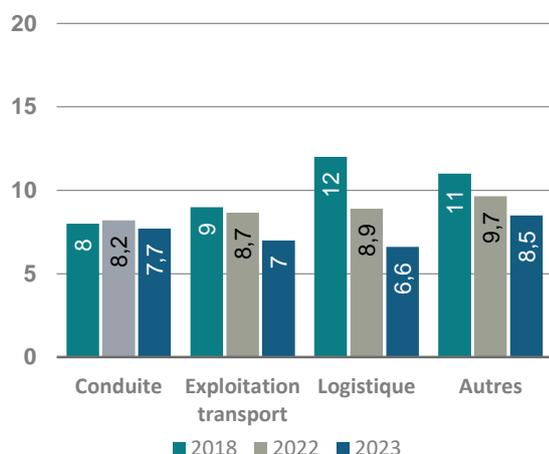
93 % des salariés de la branche en Île-de-France sont à temps complet mais seulement 67 % des salariés dans le transport de voyageurs (60 % pour ce secteur au niveau national).

Ancienneté moyenne dans l'établissement au 31 décembre 2023 (en années)



L'ancienneté moyenne est de 8,3 ans au sein du même établissement en baisse par rapport à 2022.

Ancienneté moyenne dans l'établissement, en années, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En 2023, un salarié de la branche a passé 8,3 ans dans le même établissement, ce chiffre est comparable à celui de 2013 avec des variations intermédiaires à la hausse. Au niveau national, elle frôle les 8 années.

L'ancienneté moyenne des femmes dans l'établissement est supérieure à celle des hommes (9,4 contre 9,8). Elle est la plus élevée dans les familles professionnelles Interprofessionnel, Direction et Gestion.

En Île-de-France, les salariés de la Branche, tous secteurs d'activités confondus, sont 60 % à avoir plus de 4 ans d'ancienneté dans le même établissement, plus de 49 000 y sont depuis plus de 10 ans. C'est dans le secteur du Déménagement avec près de 42 % et dans le Transport Routier de Marchandises avec 36 % que les salariés ont le plus d'ancienneté (10 ans et plus).

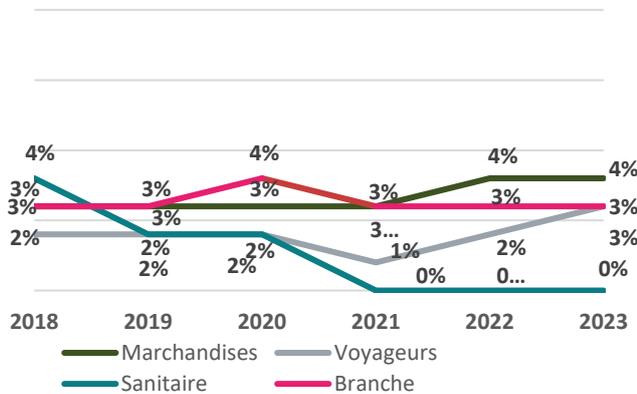
Evolution de l'ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur d'activité (en années)

	MAR*	TRV	TRS	TOTAL
2013	9	6	6,7	8,4
2018	9,8	8	7,8	9,7
2022	9,5	8	8,6	9,3
2023	8,4	7,6	8,1	8,3

* hors déménagement

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des jeunes (- 25 ans) dans les effectifs de la branche, par activité

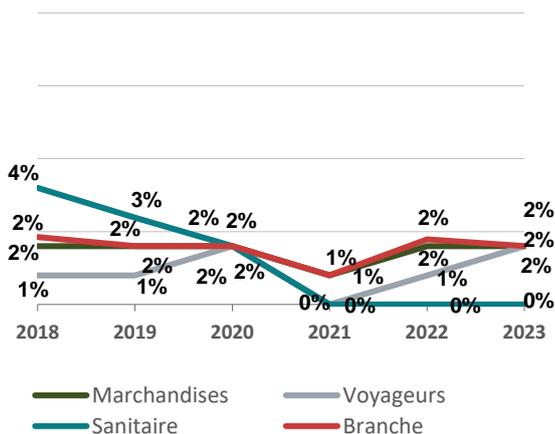


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre de jeunes salariés dans la Branche est relativement faible, représentant environ 3,5 % des effectifs totaux (5 600) les moins de 20 ans étant les moins représentés. Le transport routier de marchandises emploie le plus grand nombre de jeunes, avec 4 900 salariés de moins de 25 ans. Cela montre que ce secteur offre des opportunités pour les jeunes, bien que leur proportion reste faible par rapport aux effectifs totaux. Le Transport Routier de Voyageurs emploie également des jeunes mais en nombre plus réduit. Le Transport Sanitaire ne semble pas recruter de jeunes de moins de 25 ans.

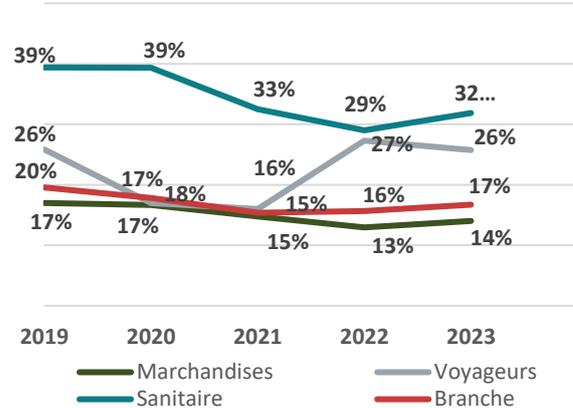
43 % d'entre eux sont conducteurs, 2 % des effectifs de la branche en 2023 (chiffre stable) et exercent pour 88 % d'entre eux dans l'activité Marchandise au sens large. Ils sont 29 % dans les métiers de l'exploitation et 16 % à exercer dans la Logistique/manutention/magasinerie.

Part des jeunes (- 25 ans) employés dans les métiers de la conduite, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Part des femmes dans les effectifs de la branche, par activité

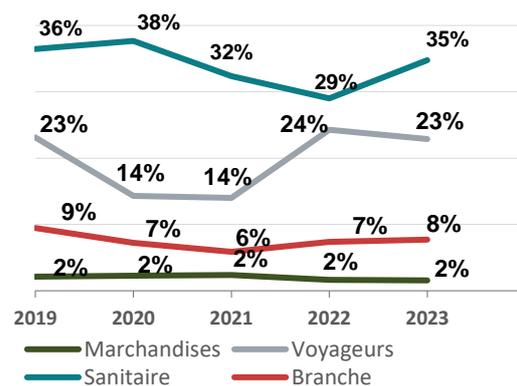


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Plus de 27 200 femmes salariées soit 16,7 % des effectifs de la Branche en 2023 en Île-de-France, c'est 1 point de plus par rapport à 2022. Cette part est relativement stable, sur 5 ans, elle n'a jamais dépassé 20 % de l'effectif global en Île-de-France mais atteint 19 % au national. Le Transport Sanitaire reste le secteur d'activité où les salariées sont le plus représentées (32 %), mais elles ne sont que 10 % à exercer dans cette activité. La part des femmes dans le Transport Routier de Voyageurs est stable 26 %. Même si la part des femmes dans l'activité Marchandise au sens large (TRM, DEM, LOC, AUX et PRL) n'est que de 14 %, ce secteur regroupe 67 % des femmes salariées de la Branche (plus de 18 200).

Près de 8 % des postes de conduite sont occupés par des femmes, chiffre en légère hausse (plus de 8 300), 11 % au niveau national. Elles exercent leurs métiers de conductrices à 85 % dans le Transport de personnes contre 15 % dans le transport de marchandises. Elles sont 30 % à exercer ce métier et 22 % en poste de Gestionnaire et 18 en Exploitation transport.

Part des femmes employées dans les métiers de la conduite, par activité

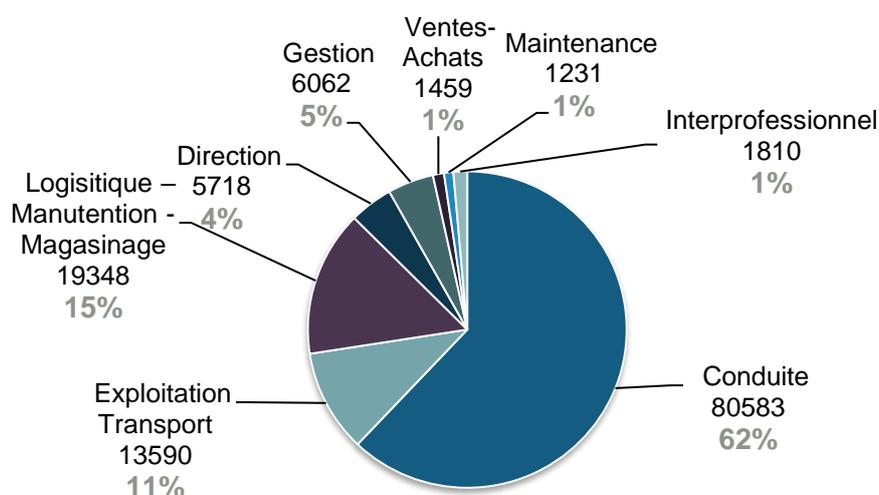


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

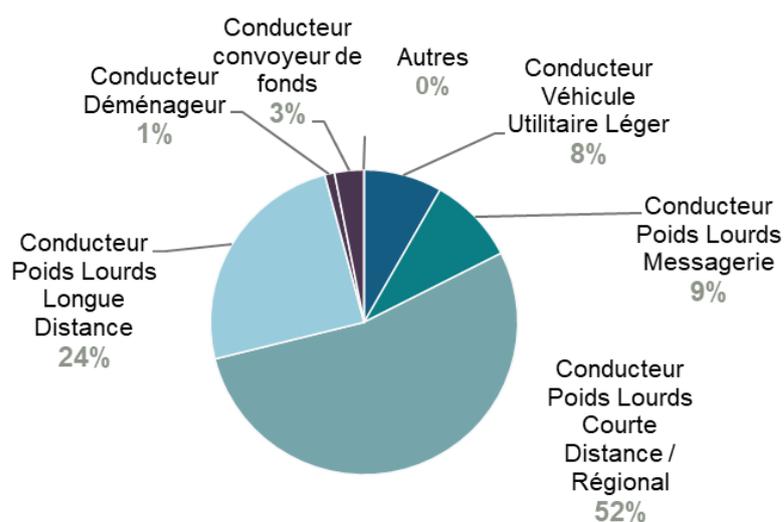
La typologie des métiers

Activités marchandises

Effectifs salariés des Activités marchandises par famille professionnelle au 31 décembre 2023



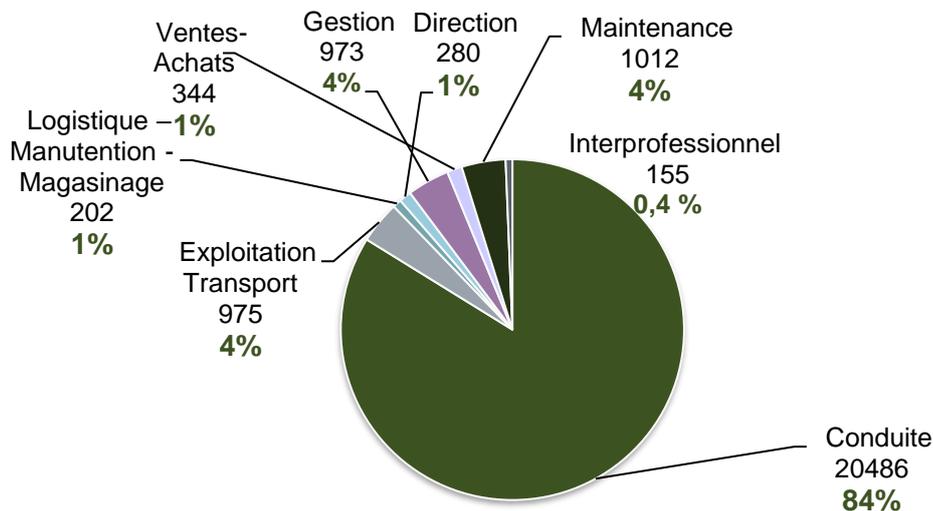
Répartition des effectifs de conducteurs en Activités marchandises par spécialité au 31 décembre 2023



Source : enquête tableau de bord - AFT, données ajustées au champ conventionnel
 Lecture : La famille professionnelle conduite représente 62 % des effectifs employés dans les Activités marchandises. Elle emploie plus de 80 000 personnes au 31 décembre 2023. 52 % des conducteurs sont des conducteurs de poids lourds sur courte distance ou régional.

Transport de voyageurs

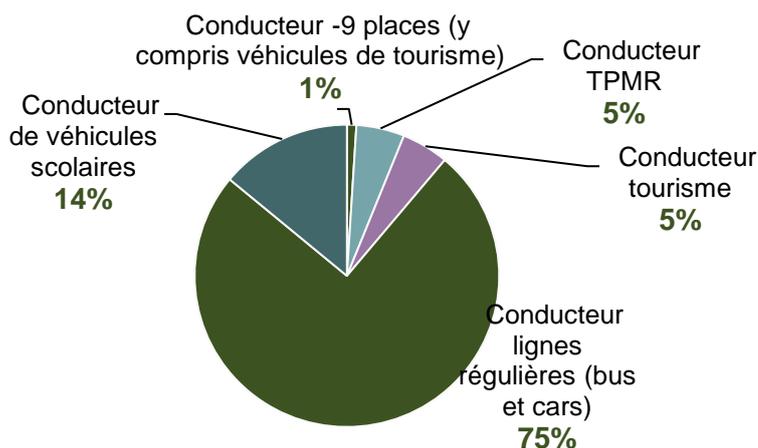
Effectifs salariés du transport de voyageurs par famille professionnelle au 31 décembre 2023



Source : enquête tableau de bord – AFT, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : la famille professionnelle exploitation transport représente 4% des effectifs employés dans le transport de voyageurs. Elle emploie 975 personnes au 31 décembre 2023.

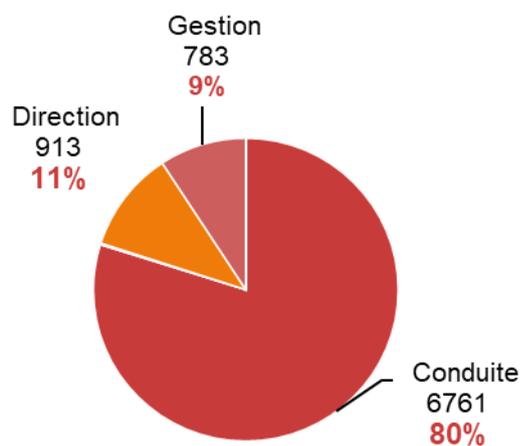
Répartition des effectifs de conducteurs en transport de voyageurs par spécialité au 31 décembre 2023



Source : enquête tableau de bord -AFT, données ajustées au champ conventionnel lecture : 5 % des conducteurs employés dans le transport de voyageurs sont des conducteurs tourisme.

Transport sanitaire

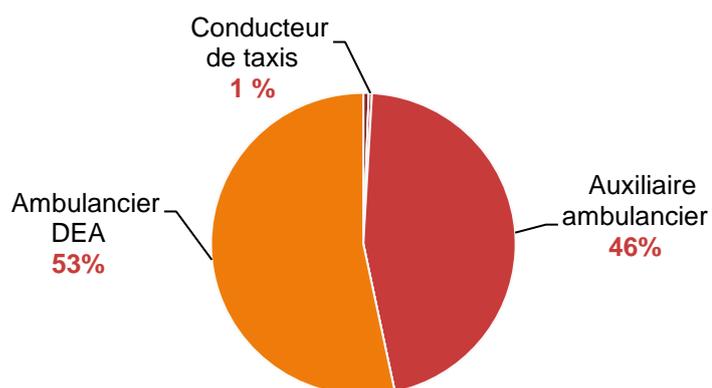
Effectifs salariés du transport sanitaire par famille professionnelle au 31 décembre 2023



Source : enquête tableau de bord – AFT, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : la famille professionnelle direction représente 11 % des effectifs employés dans le transport sanitaire. Elle emploie 913 personnes au 31 décembre 2023.

Répartition des effectifs de conducteurs en transport sanitaire par spécialité au 31 décembre 2023



Source : enquête tableau de bord – AFT, données ajustées au champ conventionnel

Lecture : 46 % des conducteurs employés dans le transport sanitaire sont des auxiliaires ambulanciers.

Rémunération

Rémunération moyenne annuelle selon les secteurs d'Activités en 2022 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Branche
Rémunération moyenne Brute	30 585	38 506	32 606	36 876	47 500	34 920	31 026	35 607
Hommes	30 040	38 276	31 495	35 913	47 436	35 348	31 091	34 689
Femmes	35 621	39 631	38 507	45 558	47 646	34 021	30 782	39 882
Rémunération moyenne Nette	23 789	29 111	25 338	28 477	35 709	26 863	24 773	27 348
Hommes	23 405	28 925	24 545	27 741	35 713	27 190	24 863	26 707
Femmes	27 342	30 021	29 545	35 108	35 699	26 175	24 434	30 332

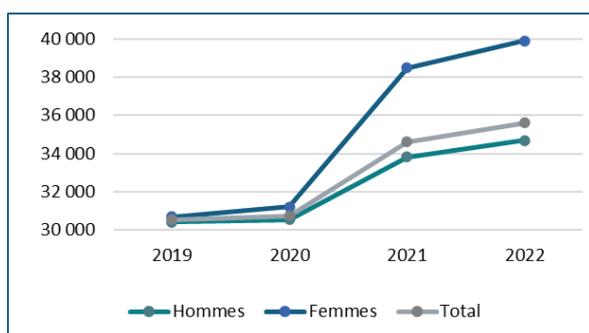
Source : INSEE Base tous salariés 2022

La rémunération comprend, outre le salaire de base, les compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Les indemnités de rupture y sont incluses à partir d'un seuil pouvant atteindre deux fois le plafond annuel de la sécurité sociale.

En moyenne, un salarié en équivalent temps plein de la branche des transports routiers et Activités auxiliaires de transport en Île-de-France a perçu en 2022 une rémunération brute de plus de 35 607 € par an, et une rémunération nette de plus de 27 300 € par an. Ces chiffres, donnés en équivalent temps plein, incluent les rémunérations des salariés à temps partiel, des salariés en CDD ou alternance, et des salariés recrutés en cours d'année.

Les moyennes de rémunération les plus élevées s'observent chez les auxiliaires de transport (la rémunération brute y est environ de 33 % supérieure à la moyenne de la branche), du fait que les professions intermédiaires et d'encadrement y sont davantage représentées a contrario le Transport Sanitaire connaît les rémunérations les moins élevées (- 12 %). En équivalent temps plein, la rémunération moyenne brute des femmes est supérieure de 15 % à celle des hommes.

Evolution de la rémunération brute moyenne annuelle par sexe (en €)



En 2022, la rémunération brute moyenne des salariés de la Branche a augmenté de 2,8 %, les femmes voient même leur rémunération progresser de 3,6 %. La rémunération brute moyenne annuelle dans notre région est plus élevée de 7,5 % par rapport à celle du national.

Source : Source : INSEE Base tous salariés 2022

Rémunération annuelle brute moyenne par contrat de travail en 2022 (en €)

	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	Branche
CDI	30 964	39 420	34 635	37 241	48 693	35 309	31 571	36 306
Hommes	30 409	39 132	33 456	36 280	48 841	35 748	31 688	35 390
Femmes	36 083	40 860	40 073	46 146	48 353	34 376	31 140	40 559
CDD	25 558	28 677	24 127	31 720	30 420	26 074	27 346	26 885
Hommes	25 362	28 945	23 998	31 218	29 599	26 023	27 236	26 560
Femmes	27 447	27 564	26 464	34 204	32 328	26 145	27 843	28 590

Source : Source : INSEE Base tous salariés 2022

Rémunération brute annuelle moyenne par professions et catégories sociales (pcs) en 2022 (en €)

		Hommes	Femmes	Ensemble de la Branche
Conduite				
641a	Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)	31 078	29 512	31 056
643a	Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)	24 048	24 208	24 052
641b	Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)	35 359	32 127	34 997
526e	Ambulanciers salariés (du secteur public ou du secteur privé)	30 642	29 401	30 461
Logistique-manutention-magasinage				
653a	Magasiniers qualifiés	32 208	27 830	31 401
652a	Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes	30 601	26 869	30 378
487a	Responsables d'entrepôt, de magasinage	40 759	38 493	40 326
487b	Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention	41 787	41 075	41 698
676a	Manutentionnaires non qualifiés	26 430	26 331	26 421
676c	Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés	29 876	27 659	29 148
676b	Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés	25 300	24 196	25 293
Exploitation				
389a	Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports	73 373	63 020	70 731
466b	Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)	42 608	42 746	42 672
466c	Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)	42 796	40 762	42 324
546c	Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises	36 158	34 283	35 284
655a	Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports	33 121	29 379	32 503
676d	Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports	29 773	26 972	29 372

Source : Source : INSEE Base tous salariés 2022

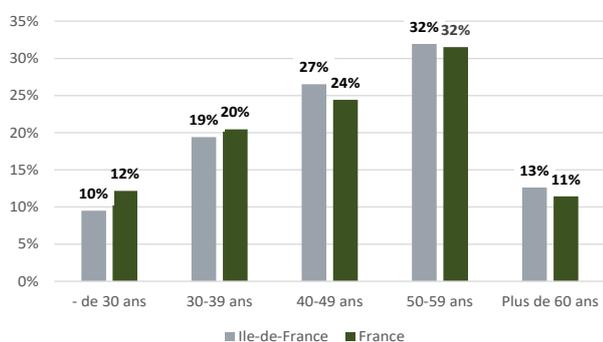
Les rémunérations moyennes par Professions et Catégories Sociales (nomenclature INSEE) sont ici données sur le périmètre des entreprises qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport.

Parmi les professions cœur de métier du transport et de la logistique, ce sont les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports qui ont les rémunérations les plus élevées : 70 731 € brut par an en moyenne pour un équivalent temps plein. Parmi les métiers de la conduite, ce sont les conducteurs routiers et grands routiers qui sont les mieux rémunérés (31 056 € brut annuel en moyenne), mais ils effectuent un nombre d'heures conséquent.

La démographie

En 2023, 29 % des salariés de la branche en Île-de-France ont moins de 40 ans, et en moyenne, ils sont âgés de 45 ans et demi

Structure par tranches d'âges des salariés en région et en France au 31/12/2023

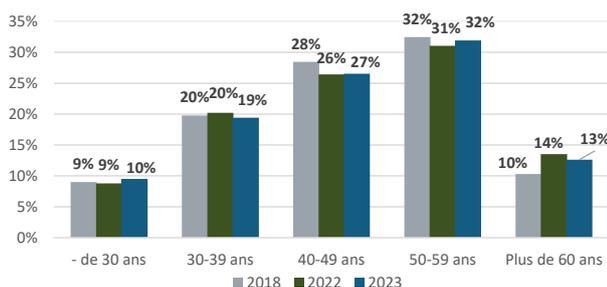


Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Les 40 ans et plus sont majoritaires en France et en Île-de-France, respectivement à hauteur de 72 % et 67 %. La classe d'âge des 50-59 ans en région pèse pour 32 % soit plus de 52 000 salariés.

Les pourcentages des tranches d'âges ont peu évolué ces 5 dernières années en région.

Structure par tranches d'âges des salariés de la région



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Age moyen des salariés de la branche, par activité

	2018	2022	2023
Marchandises	44,63	45,18	45,04
Voyageurs	48,32	49,47	49,52
Sanitaire	41,77	41,20	42,15
Branche	45,11	45,58	45,56

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

L'âge moyen des salariés a très légèrement progressé entre 2022 et 2023 (+0,02 point) pour dépasser les 45 ans.

Seul le secteur des Marchandises au sens large n'est pas concerné par cette hausse (-0,14 point). Le Transport Routier de Voyageurs connaît les salariés les plus âgés avec 49 ans et 6 mois. C'est toujours dans le Transport Sanitaire que l'âge moyen est le plus bas (un peu plus de 42 ans).

L'âge moyen des conducteurs toutes activités confondues est légèrement plus élevé, 46,65 ans en 2023. Il augmente dans les trois secteurs d'activité de la Branche. L'âge moyen des logisticiens et des exploitants transport semble suivre une tendance baissière.

Age moyen des salariés de la branche, par famille de métiers

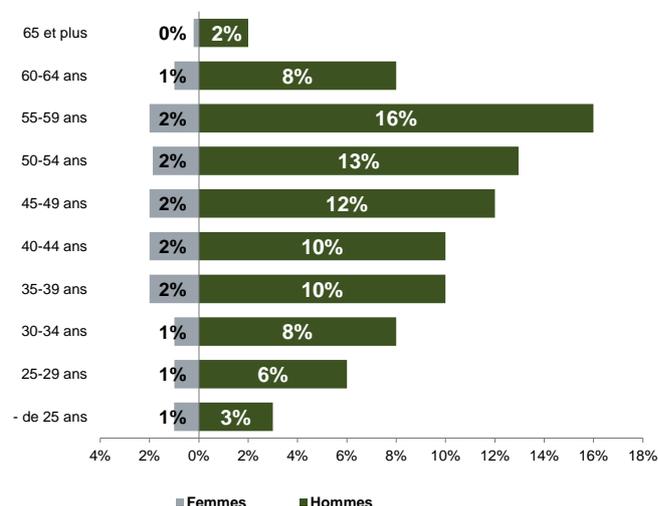
	2018	2022	2023
Conduite en marchandises	44,85	46,03	46,06
Conduite en voyageurs	49,04	50,67	50,70
Conduite en sanitaire	41,94	40,60	41,51
Exploitation transport	43,29	41,79	40,66
Logistique	43,62	42,01	41,65
Autre	46,00	46,69	47,04

Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La pyramide des âges des activités Marchandises au sens large met en avant à la fois le déséquilibre en termes de féminisation quelles que soient les tranches d'âge (14 %) et une classe d'âge inférieure à moins de 30 ans sous représentée (11 %). Ces chiffres ne varient pas depuis 2 ans.

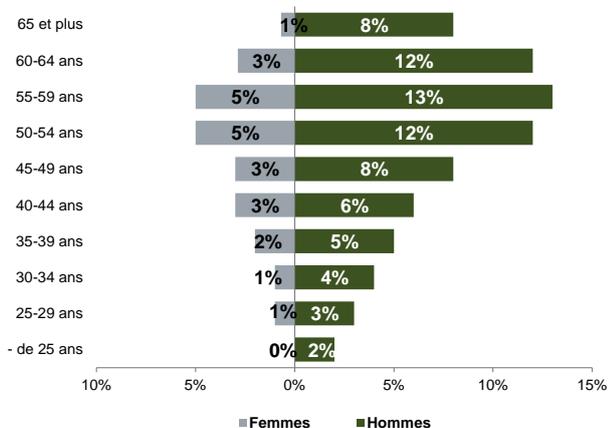
70 % des salariés ont 40 ans et plus et parmi ceux-ci, 10 % des hommes exercent leur activité après 59 ans contre 1 % de femmes.

Pyramide des âges dans les activités marchandises au 31/12/2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Pyramide des âges dans le transport de voyageurs au 31/12/2023

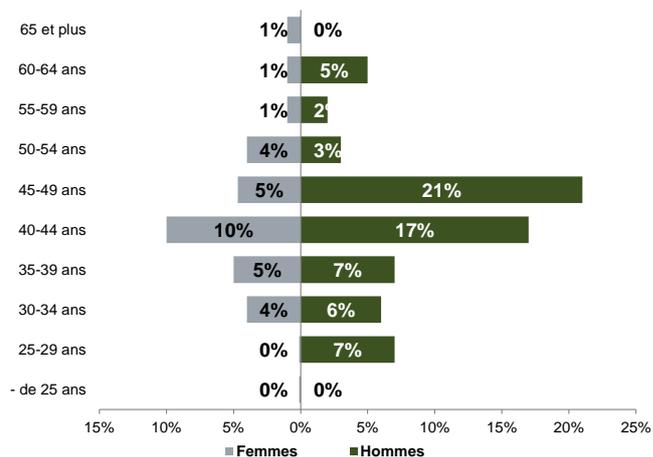


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La pyramide des âges dans le Transport Sanitaire montre une dispersion des salariés dans les différentes classes d'âges et une mixité des effectifs. Le taux de féminisation est celui qui est le plus élevé des 3 secteurs (32 %). **Les moins de 45 ans sont majoritaires, près de 56 % des salariés.** On note la quasi-absence de salariés après 64 ans.

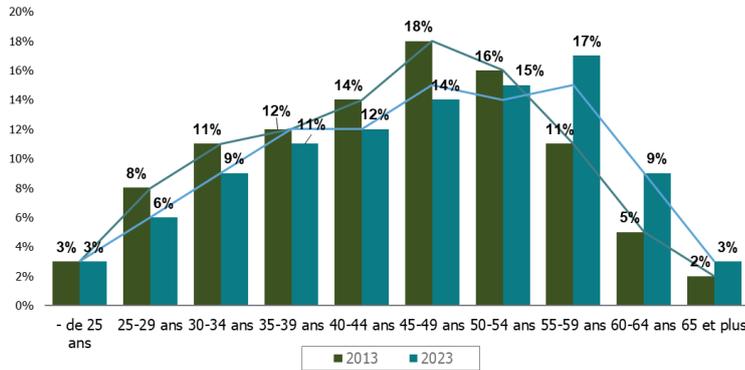
La pyramide des âges dans le Transport de Voyageurs est une pyramide inversée avec une base en pointe et un sommet très large. La majorité des salariés (59 %) a au moins 50 ans. Plus de la moitié des femmes salariées (24 % des effectifs en TRV) sont dans ces tranches d'âges, cependant elles ne sont quasiment plus en activité au-delà de 65 ans ce qui n'est pas le cas pour 8 % des hommes.

Pyramide des âges dans le transport sanitaire au 31/12/2023



: Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

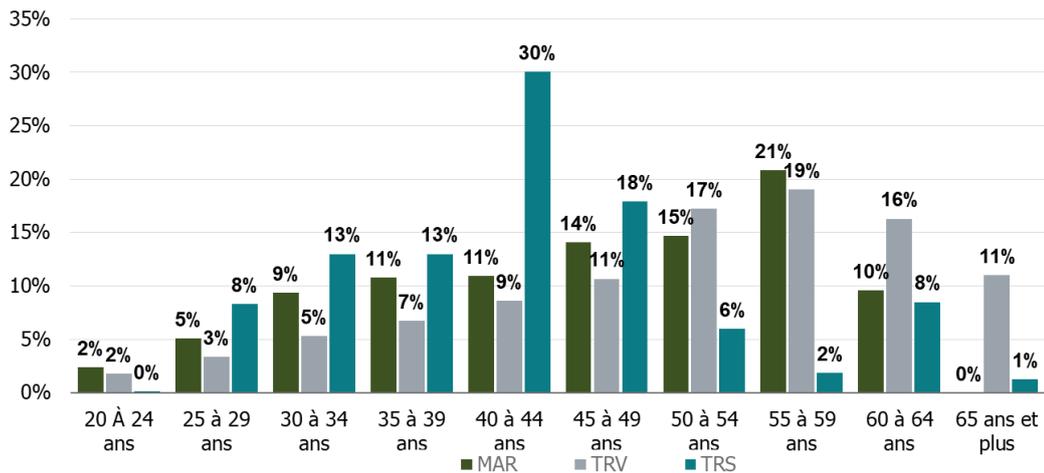
Comparaison de la structure par âge de la Branche à 10 ans d'intervalle



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La superposition à dix ans d'intervalle des pyramides des âges des salariés de la branche montre un glissement des effectifs vers les tranches d'âge supérieures. Alors que 34 % des salariés de la branche avaient moins de 40 ans en 2013, ils ne sont plus en 2022 que 29 %. Les 50 ans et plus étaient 34 % en 2013, ils sont désormais 44% en 2023.

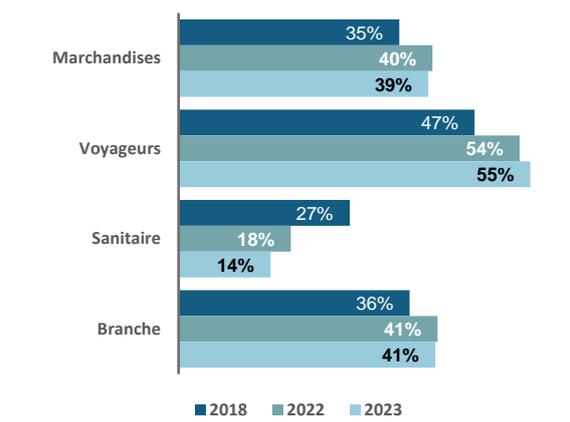
Structure par âge dans la conduite en 2023



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

15 % des effectifs de la famille professionnelle Conduite ont moins de 35 ans (plus de 17 000 salariés). Ils transportent des marchandises pour 79 % d'entre eux, sont 8 % à être ambulanciers ou auxiliaires ambulanciers et 12 % à conduire des cars ou bus. L'âge d'entrée dans le métier de conducteur routier est encadré par des textes règlementaires qui explique ce déficit de jeunes salariés.

Taux de renouvellement des effectifs de la branche, par activité

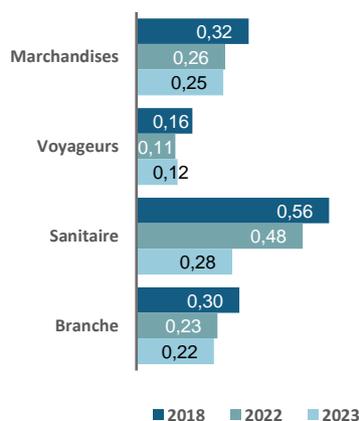


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de renouvellement se calcule comme le ratio du nombre de salariés de plus de 50 ans sur le nombre total de salariés (X 100). Il reflète habituellement les départs en retraite théoriques potentiels dans les douze à quatorze années à venir compte tenu de la dernière réforme des retraites. Plus ce taux augmente pour s'approcher des 100%, plus les employeurs sont susceptibles d'être confrontés à des enjeux forts de gestion et de remplacements de départs à la retraite. **La proportion des salariés de la branche en Île-de-France de plus de 50 ans se maintient à 41 % (40 % au national).** C'est dans le Transport Routier de Voyageurs qu'il est le plus élevé avec et atteint 55 %, chiffre plus élevé au national (59 %). Le Transport Sanitaire continue de voir son taux baisser (-4 points).

Le taux de relève est égal au nombre des salariés de moins de 30 ans rapporté au nombre de salariés de plus de 50 ans. Lorsque cet indicateur est inférieur à 1, ce qui est le cas pour tous les secteurs de la branche, cela signifie que les moins de 30 ans sont moins nombreux que les plus de 50. **Pour l'ensemble de la branche, avec un taux de 0,22, les plus de 50 ans sont 3,5 fois plus nombreux que les moins de 30 ans.** Les plus de 50 ans sont 10 fois plus nombreux dans le Transport de Voyageurs.

Taux de relève des effectifs de la branche, par activité

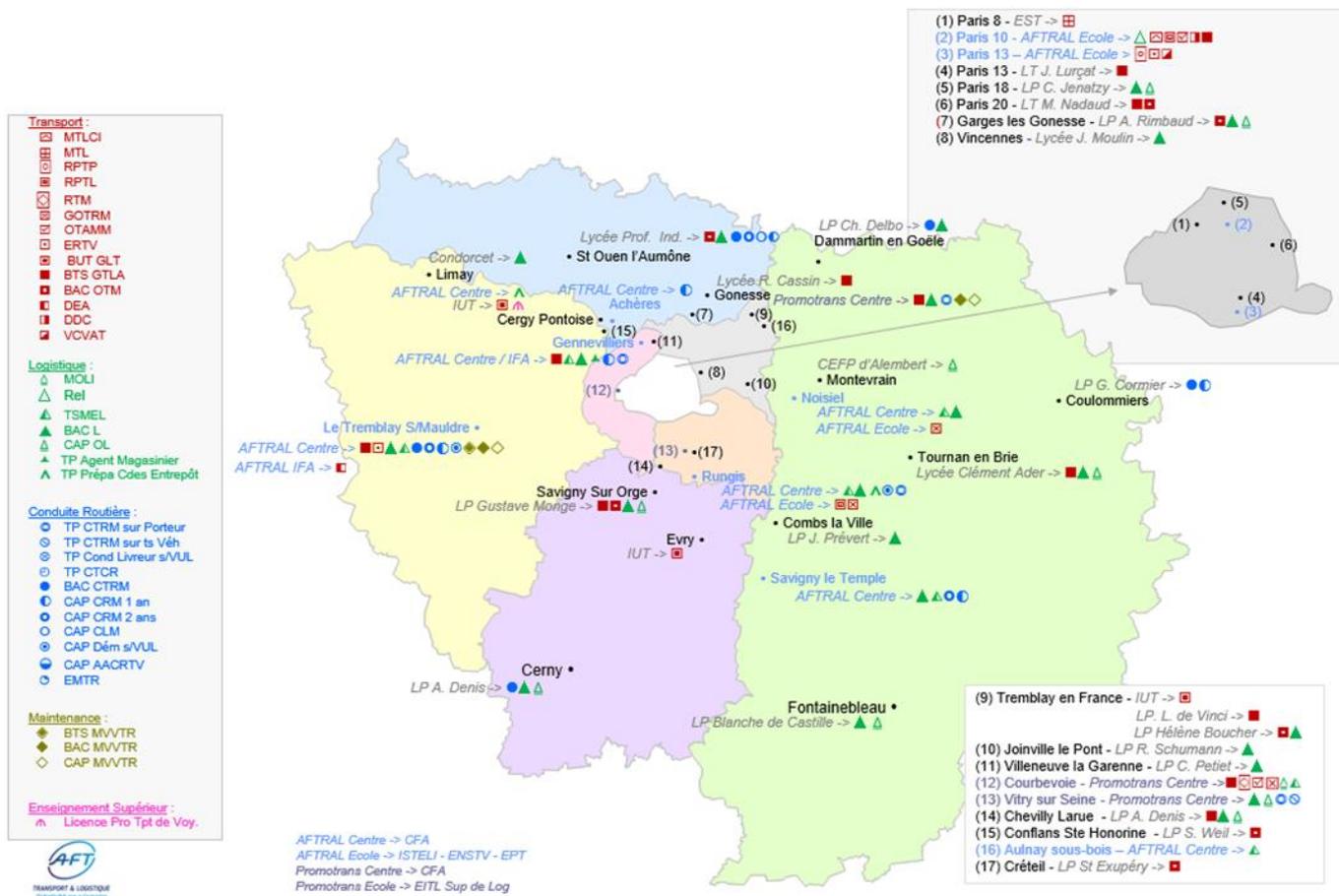


Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

La formation dans la branche

La Répartition géographique des formations

Carte régionale* des formations année scolaire 2022-2023



* note : formations initiales sous statut scolaire, sous statut universitaire et en apprentissage

Carte non exhaustive, pour plus de précisions et d'informations (autres centres de formations, formations supérieures etc..) : <https://www.choisis-ton-avenir.com/> site conçu et alimenté par l'AFT

Les effectifs formés en transport et logistique

Diplômes d'état délivrés en 2023

	2023	Taux de réussite	Evolution 2022/2023	Taux de féminisation
Conduite				
CAP Conducteur routier marchandises	163	90 %	26,4 %	3 %
CAP Conducteur Livreur Marchandises	13	68 %	160 %	
CAP Déménageur sur VUL	23	92 %	9,5 %	
BAC Pro Conducteur transport routier de marchandises	77	80 %	22,2 %	6 %
Diplôme d'État d'Ambulancier	392	60 %	-37,5 %	NC
Exploitation-gestion				
BAC Pro Organisation des Transports	81	58 %	12,5 %	25 %
BTS Gestion Transport et Logistique Associée	188	58 %	4,4 %	37 %
Manutention – magasinage				
CAP Opérateur/opératrice logistique	110	89 %	-16,7 %	6 %
BAC Pro Logistique	288	74 %	3,2 %	14 %
Maintenance				
CAP Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	42	84 %	-52,8 %	2 %
BAC Pro Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	80	74 %	-24,5 %	1 %
BTS Maintenance des véhicules option B : Véhicules de transport routier	38	63 %	8,6 %	5 %
Total des élèves admis	1 519	69 %	-13,5 %	10 %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, ministère de la Santé et de la Prévention

Le nombre de diplômes d'Etat délivrés en transport et logistique, 1 519 (toutes voies d'accès, y compris validation des acquis de l'expérience) a baissé de 13,5 % en 2023. 2 200 élèves se sont présentés à un examen de niveau 3 à 5. Le taux de réussite tous diplômes confondus s'élève à 69 %. Les jeunes conducteurs (BAC et CAP CRM) tirent leur épingle du jeu affichant de très bons résultats, c'est dans la famille Exploitation-Gestion que le taux de réussite est le plus bas (58 %). Le taux de féminisation des formations diplômantes est de 10 %, il est supérieur pour les formations préparant aux métiers de l'exploitation-gestion et très faible en maintenance.

Titres professionnels délivrés en 2023

	2023	Taux de réussite	Evolution 2022/2023	Taux de féminisation
Conduite				
Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	104	86 %	20 %	17 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1 868	89 %	-4 %	6 %
Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	491	89 %	8 %	7 %
Conducteur de transport en commun sur route	3 450	87 %	104 %	15 %
Exploitation-gestion				
Technicien supérieur en méthodes et exploitation logistique	187	94 %	39 %	20 %
Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises	243	83 %	-26 %	11 %
Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises	38	95 %	52 %	26 %
Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs	29	78 %	-33 %	10 %
Logistique- Manutention – magasinage				
Technicien en logistique d'entreposage	174	88 %	15 %	20 %
Agent magasinier	621	86 %	-21 %	12 %
Cariste d'entrepôt	245	90 %	101 %	7 %
Préparateur de commandes en entrepôt	950	89 %	-21 %	17 %
Total des stagiaires admis	8 405	88 %	21 %	13 %

Source : DGEFP

8 405 titres professionnels délivrés en transport et logistique en 2023 une hausse de 20 % par rapport à 2022 (+ 1 430). 9 551 stagiaires se sont présentés à un examen de niveau 3 à 5 contre 8 611 l'année dernière soit une hausse de 11 %. **Le taux de réussite tous titres professionnels confondus est de 88 %**, + 7 points par rapport à 2022.

70 % des titres professionnels obtenus concernent les métiers de la conduite (+10 points par rapport à l'année dernière), le nombre de titres de conducteurs de transport en commun sur route double par rapport à 2022 et représente 58 % des titres concernant la conduite. La Logistique-Manutention-Magasinage englobe 23 % des titres délivrés (- 9 points par rapport à 2022).

Le taux de féminisation ne varie pas, il est de 13% pour la totalité des stagiaires, ce sont toujours les TP de conduite de marchandises qui attirent le moins les femmes.

Les effectifs des contrats en alternance en 2023

Contrats d'apprentissage	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
2021	630	1 551	46	195	1 103	3 525	37 %
2022	527	1 043	58	180	1 607	3 415	35 %
2023	612	1 384	127	172	1 265	3 560	36 %

Source : OPCO Mobilités

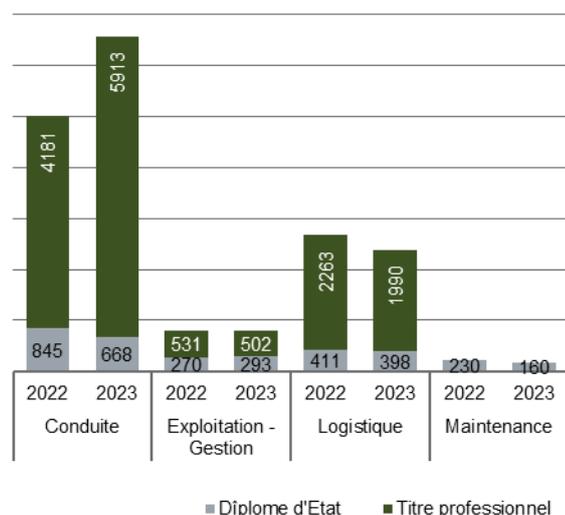
Contrats de professionnalisation	Conduite	Exploitation-gestion	Manutention-magasiner	Maintenance	Autres	Total	Taux de féminisation
2021	153	137	32	4	183	509	35 %
2022	258	88	38	12	162	558	28 %
2023	683	62	38	12	128	923	18 %

Source : OPCO Mobilités

3 560 personnes ont suivi une formation en apprentissage dans les entreprises de la Branche en Ile-de-France en 2023 soit une légère hausse de 4 % par rapport à 2022. 81 % des apprentis sont en contrat dans une entreprise de transport de marchandises, parmi ceux-ci 43 % se préparent aux métiers des familles professionnelles « Exploitation-Gestion » et 9 % en « Conduite ». Parmi les apprentis présents au sein des entreprises du transport routier de voyageurs, ils sont 40 % à préparer un diplôme en « Conduite ». Dans les établissements du transport sanitaire 89 % des formations suivies le sont en « Conduite » par 30% de femmes.

Dans les entreprises de la branche, le nombre de contrats de professionnalisation a progressé de plus de 65 % en 2023, en raison de la multiplication par 2,6 des formations menant aux métiers de la conduite (dans le secteur des Marchandises c'est fois 7 passant de 56 formations à 387).

Qualifications délivrées dans le transport et la logistique par famille de métiers



9 924 diplômes d'Etat et titres professionnels délivrés en 2023 en Île-de-France soit une hausse de 14 % par rapport à 2022. En volume les titres professionnels sont très majoritaires à hauteur de 85 % contre 15 % pour les diplômes d'Etat. Ce sont les métiers de la conduite qui, comme nous l'avons vu précédemment, pèsent le plus lourd (un gain de 41 % de TP par rapport à 2022) avec en particulier la conduite de personnes. 24 % des qualifications délivrées en 2023 le sont dans la famille logistique, en volume peu de variation.

Le nombre de diplômés en maintenance a baissé de 30 %, en raison du manque de candidats en CAP et BAC.

Diplômes, titres et attestations d'accès aux métiers de conducteurs délivrés en région

	2023	Evolution 2022/2023
Marchandises		
T.P. Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger	104	19,5 %
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur	1868	-4,1 %
T.P. Conducteur du transport routier de marchandises sur tous véhicules	491	8,4 %
CAP Conducteur routier marchandises	163	26,4 %
CAP Conducteur Livreur Marchandises	13	160 %
Bac Pro Conducteur Transport Routier Marchandises	77	22,2 %
CAP Déménageur sur VUL	23	9,5 %
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	2659	-3,6 %
Voyageurs		
T.P. Conducteur de transport en commun sur route	3450	103,7 %
Formation Initiale Minimum Obligatoire et Passerelle	1 900	115,4 %
Sanitaire		
Diplôme d'État d'Ambulancier	392	-37,5 %
Attestation Auxiliaire Ambulancier	NC	NC

11 140 diplômes, titres et attestations d'accès délivrés en Île-de-France préparant aux métiers de la conduite (5 398 pour le transport de marchandises et 5 742 pour le transport de personnes) en hausse de 28 % portée essentiellement par le secteur des voyageurs qui double son nombre de TP mais également celui des FIMO et Passerelle.

Notons également le nombre de FCO Marchandises : 9 143 et FCO Voyageurs : 8 111.

Le TP Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur est la formation la plus plébiscitée pour entrer dans le métier de la conduite de marchandises.

Bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités en 2023 par métier

	Conduite	Exploitation	Logistique	Maintenance
Professionnalisation des salariés				
Contrats de pro.	683	62	38	12
<i>Evolution</i>	+ 165%	- 30%	+ 0%	+ 0%
<i>Taux de féminisation</i>	12%	56%	8%	17%
Plan de développement des compétences				
Entreprises - 11 salariés	518	38	132	14
<i>Evolution</i>	- 16%	- 41%	- 1%	+ 100%
<i>Taux de féminisation</i>	5%	31%	1%	0%
Entreprises + 11 salariés	4 529	678	1 861	219
<i>Evolution</i>	- 3%	+ 49%	- 25%	- 7%
<i>Taux de féminisation</i>	8%	38%	9%	15%
Autres dispositifs de formation				
POEC	173		16	
<i>Evolution</i>	- 16%		+ 23%	
<i>Taux de féminisation</i>	9%		6%	
Ensemble	5 903	778	2047	245
<i>Evolution</i>	+ 2%	+ 28%	- 23%	- 4%
<i>Taux de féminisation</i>	8%	40%	8%	15%

Depuis le 1er janvier 2019, le « Plan de formation » a laissé sa place au « Plan de développement des compétences », qui rassemble l'ensemble des actions de formation retenues par l'employeur pour ses salariés. Le nombre global de bénéficiaires des actions soutenues par l'OPCO Mobilités a connu une légère hausse de 2,4 % par rapport à 2022. L'utilisation du plan de développement des compétences est en baisse dans les entreprises de la Branche de moins de 11 salariés. Pour les entreprises de plus de 11 salariés, les actions sont en baisse pour les familles Conduite et Logistique mais en hausse pour l'Exploitation. Le taux de féminisation ne varie quasiment pas d'une année sur l'autre et en fonction des métiers, on constate une appétence plus grande pour les métiers de l'exploitation.

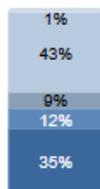
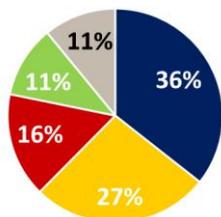
Insertion des jeunes sortis de formation éducation nationale et CFA/écoles de la profession en juin 2023

<https://www.aft-dev.com/observatoire-formations-professionnelles#analyse>

Enquête menée auprès de 1 757 jeunes (lycéens, étudiants, apprentis) au cours de l'année 2024, 766 ont répondu. Ces jeunes étaient en formation à AFTRAL, PROMOTRANS et au sein de l'éducation nationale (39 établissements concernés).

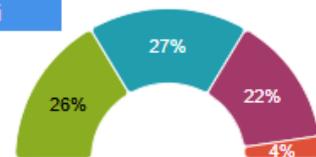
Situation 6 mois après la fin de la formation

- Emploi
- Alternance
- Recherche d'emploi
- Poursuite d'études
- Inactivité ou autre situation

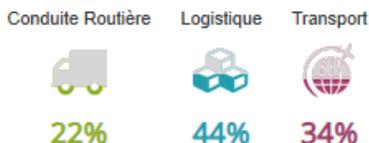


Emploi

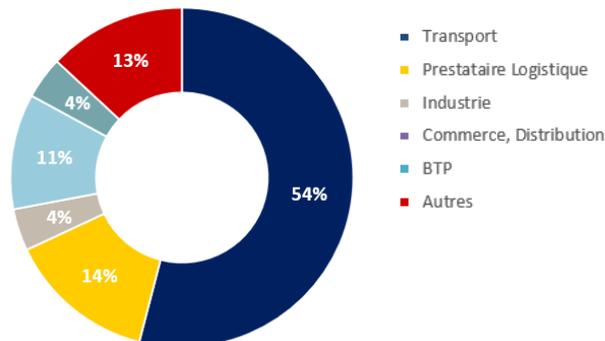
- Conducteur routier, livreur
- Exploitant
- Logisticien, agent lo
- Responsable d'équipe logistique



Domaine de formation



En emploi dans quel secteur d'activité



63 % des jeunes ayant répondu à cette enquête sont en emploi en 2023 y compris en alternance. Ce sont les jeunes issus des formations « conduite » (BAC pro conducteur-riche transport routier-ère « marchandises », CAP conducteur-riche livreur-euse « marchandises », CAP conducteur-riche routier-ère « marchandises et TP CTRM sur porteur) qui sont majoritairement en emploi pour 68 % d'entre eux. Le CDI est le contrat de travail le plus courant parmi tous les salariés avec 35 %, en conduite ce pourcentage monte à 58.

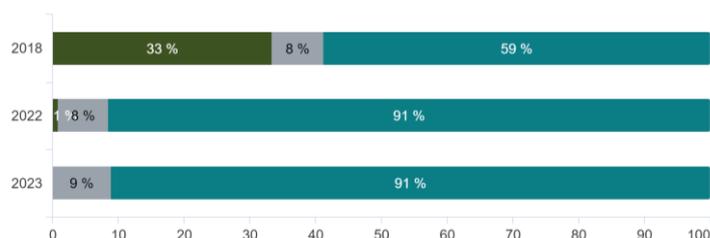
55 % des jeunes issus des formations « logistique » sont en emploi ou en alternance. Ils sont logisticiens à hauteur de 51 % et exercent à quasi part égale dans les entreprises de transport et chez les prestataires logistiques (28 %) et pour 21 % d'entre eux dans le commerce et la distribution.

	Parmi ceux qui sont en entreprise							
	% en emploi (y compris l'alternance)	% en poursuite d'études (hors alternance)	% en recherche d'emploi	% en CDI	% en CDD	% en alternance	% autres (Intérim, CAE, saisonnier, autres situations)	% des placements dans le secteur Transport - Logistique
Total Education Nationale	47%	21%	16%	21%	17%	45%	17%	62%
Total Apprentissage	82%	1%	15%	44%	8%	42%	5%	71%

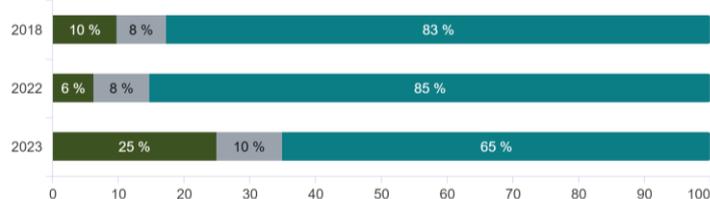
La dynamique de l'emploi

Motifs d'embauches invoqués par les entreprises, par activité

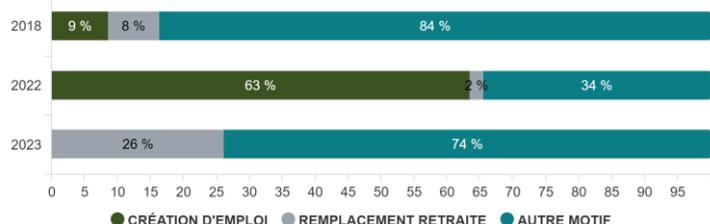
Activités marchandises



Transport de voyageurs



Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En Île-de-France, en 2023, le recours à l'intérim, a connu une hausse de 32 % dans les entreprises de la Branche, en France elle n'est que de 12 %. En volume, ce sont les Prestataires Logistiques avec 49 % qui font le plus appel au travail temporaire suivis par les Auxiliaires de transport (messagerie, fret express et affrètement et organisation des transports) avec 27 %.

Les entreprises régionales de la branche ont procédé à plus de 34 000 recrutements en 2023 (en CDI à hauteur de 76 % et en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation pour 6% (soit 3 points de plus en 5 ans). Elles ont concerné pour 39 % d'entre elles le Transport Routier de Marchandises, les Auxiliaires de Transport pour 28 % et le Transport Routier de Voyageurs pour 13 %.

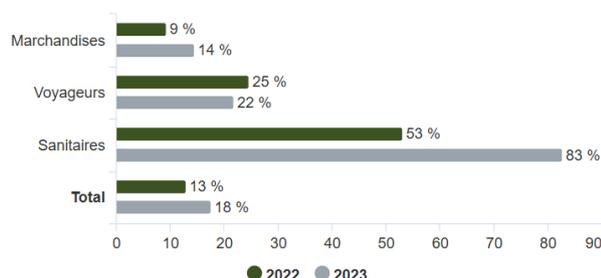
Les Activités Marchandises n'ont créé aucun emploi depuis 2022. Le Transport Routier de Voyageurs a créé près de 1200 emplois. La grande majorité des embauches (90 %) a été motivée par les remplacements des départs liés aux démissions, ruptures conventionnelles, licenciements autres qu'économiques. Les recrutements ont concerné pour 82 % des hommes. 64 % des emplois étaient ouverts en Conduite et 18 % sur de la Logistique/ Manutention/ Magasinage.

Effectifs intérimaires employés dans les entreprises de la branche, par activité

	2022	2023	Evolution
Marchandises	16144	21814	35,1 %
Voyageurs	1167	1031	-11,7%
Sanitaire	1	1	32,4 %
Branche	17312	22846	32 %

Source : DARES données ajustées au champ conventionnel

Part des femmes dans les embauches des entreprises, par activité



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

En Île-de-France, en 2023, autant de femmes que d'hommes recherchent un emploi sur l'ensemble du marché du travail. Sur l'ensemble des métiers du transport et de la logistique, elles ne sont que 13 % (14 210), en volume la hausse est de 5 % par rapport à 2022. Ce pourcentage n'a pas évolué depuis 5 ans. D'une année sur l'autre l'attractivité des métiers ne varie quasiment pas, l'organisation de la circulation des marchandises (39 %), l'encadrement logistique (25 %) et l'encadrement en transport routier (marchandises et voyageurs) 15 % restent privilégiés par les femmes. Cependant en volume la moitié des femmes (plus de 7 000) se positionnent sur le magasinage et la préparation de commandes.

Part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en conduite, en 2023

	Part des femmes	Evolution 2022/2023 (en points)	Evolution 2022/2023 (taux d'évolution)
Conduite de marchandises sur longue distance	1 %	0 point(s)	25 %
Courses et livraisons express	2 %	0 point(s)	-33,3 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	2 %	0 point(s)	6,1 %
Conduite de transport de particuliers	8 %	-1 point(s)	18,3 %
Conduite de transport en commun sur route	11 %	-1 point(s)	14,0 %
Conduite de véhicules sanitaires	17 %	0 point(s)	0 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La Branche en Île-De-France a embauché 18 % de femmes en 2023 (près de 6 000) c'est 5 points de plus par rapport à 2022. Le Transport Sanitaire avec 83 % de femmes embauchées est le secteur le plus ouvert. Le Transport de Voyageurs recrute régulièrement d'année en année environ un quart de femmes. Dans l'activité Marchandises au sens large, c'est proportionnellement dans le Transport Routier de Marchandises et les Auxiliaires que l'on trouve le plus de femmes embauchées. Elles sont surtout recrutées sur des postes de conductrices à hauteur de 32 % (près de 2 000 femmes), en Logistique/Manutention/Magasinage et Exploitation Transport pour respectivement 20 % d'entre elles.

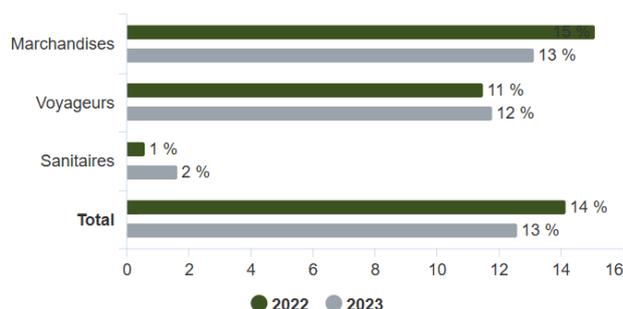
Part des femmes dans la demande d'emploi, par famille de métiers en 2023

	Part des femmes	Evolution 2022/2023 (en points)	Evolution 2022/2023 (taux d'évolution)
Magasinage, manutention et déménagement	18 %	0 point(s)	4,2 %
Organisation de la circulation des marchandises	39 %	-3 point(s)	25 %
Personnel d'encadrement logistique	25 %	-1 point(s)	2,9 %
Personnel de conduite du transport routier	5 %	0 point(s)	11,8 %
Personnel d'encadrement du transport routier	15 %	-1 point(s)	0 %
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	13 %	0 point(s)	5,5 %
Ensemble du marché du travail régional	49 %	-1 point(s)	1,7 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

La part des femmes parmi les demandeurs d'emploi sur les métiers de la conduite est de 14 %. C'est en transport de personnes (sanitaire ou voyageurs) que la proportion de femmes inscrites reste la plus importante (respectivement pour 17 et 11 %) comme en 2022. Pour la conduite routière de Marchandises, en volume la conduite de transport de particuliers et les courses et livraison par tournées sur courte distance sont les plus sollicitées par les femmes (ces métiers ne nécessitent pas le plus souvent de permis Poids lourd).

Evolution de la part des jeunes (- 25 ans) dans les embauches de la branche



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Sur l'ensemble du marché du travail régional, les jeunes de moins de 25 ans représente 11 % de la demande d'emploi, ils sont 1 point de plus sur l'ensemble des métiers du transport et de la logistique (12 130 + 12 % en volume par rapport à 2022). La famille de métier au sens de Pôle Emploi, Magasinage, manutention et déménagement reste la plus demandée avec 15 %. En termes d'évolution en point on constate peu de changement d'une année sur l'autre. Ils se positionnent pour plus de la moitié d'entre eux sur des postes de magasinage et de manutention et ensuite sur les postes de conduite.

La part des jeunes de moins de 25 ans dans les embauches a baissé de 1 point en 2023 pour atteindre 13 %, le secteur des Marchandises perd 2 points. Les secteurs du Transport Routier de Voyageurs et celui du Sanitaire ont embauché plus de jeunes qu'en 2022 (+1 point). Plus de 4 300 jeunes (71 % d'hommes) ont été embauchés, à 32 % sur des postes de conducteurs et d'exploitants transport et à 22 % comme logisticiens.

Part des jeunes (- 25 ans) dans la demande d'emploi, par métier en 2023

	Part des jeunes	Evolution 2022/2023 (en points)	Evolution 2022/2023 (taux d'évolution)
Magasinage, manutention et déménagement	15 %	0 point(s)	11,0 %
Organisation de la circulation des marchandises	12 %	-1 point(s)	50 %
Personnel d'encadrement logistique	7 %	0 point(s)	17,6 %
Personnel de conduite du transport routier	8 %	-1 point(s)	11,8 %
Personnel d'encadrement du transport routier	8 %	0 point(s)	80 %
Ensemble des métiers du transport et de la logistique	12 %	0 point(s)	12,0 %
Ensemble du marché du travail régional	11 %	0 point(s)	11,3 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

Part des jeunes (-25 ans) parmi les demandeurs d'emploi en conduite en 2023

	Part des jeunes	Evolution 2021/2022 (en points)	Evolution 2021/2022 (taux d'évolution)
Conduite de marchandises sur longue distance	4 %	0 point(s)	32,4 %
Courses et livraisons express	15 %	0 point(s)	-14,3 %
Conduite et livraison par tournées sur courte distance	12 %	0 point(s)	6,5 %
Conduite de transport de particuliers	2 %	0 point(s)	61,5 %
Conduite de transport en commun sur route	5 %	-1 point(s)	25 %
Conduite de véhicules sanitaires	9 %	0 point(s)	0 %

Source : Pôle emploi / DSEE / Département du marché du travail / Chaîne STMT, Demande d'emploi en fin de mois

27 % des jeunes de moins de 25 ans positionnés comme demandeurs d'emploi sur les métiers du transport et de la logistique le sont sur les métiers de la conduite.

Les parts sur les différents métiers de la conduite n'ont pas varié d'une année sur l'autre. Les jeunes privilégient toujours la conduite et la livraison par tournées sur courte distance activité qui ne nécessite que le permis B (en volume plus de 2000 d'entre eux).

En 2023 la branche enregistre un volume important de départs de salariés, plus de 31 000 une hausse de 3 % par rapport à 2022.

- La démission reste le motif principal de départs (32 % des départs) suivie par la fin de CDD (18%)

- 87 % des départs concernent les hommes
- 69 % sont recensés dans la famille Conduite

- Plus de la moitié concernent les établissements de 50 salariés et plus

- Un quart des salariés qui partent ont entre 30 et 39 ans

- 66 % d'entre eux n'ont pas plus de 3 ans d'ancienneté

Dans les Activités Marchandises on note une baisse des démissions (- 8 points) par rapport à 2022 et une progression des départs pour autres motifs (fin de période d'essai, RC, transfert d'établissement, inaptitude, autres cas). A contrario le Transport Routier de Voyageurs connaît une progression de 6 points des démissions.

Motifs de départs des salariés employés, par activité

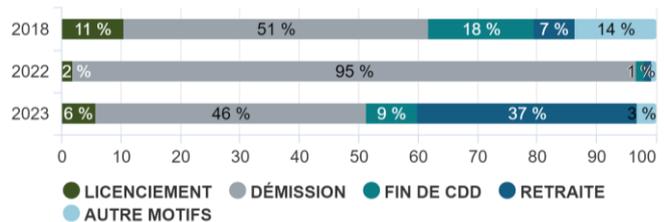
Activités marchandises



Transport de voyageurs

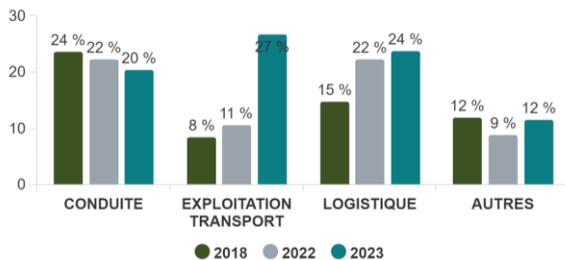


Transport sanitaire



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Taux de rotation en entreprise, par famille de métiers



Source : Enquête Tableau de Bord - AFT, Données ajustées au champ conventionnel

Le taux de rotation de la main d'œuvre (ou turnover) est égal au rapport entre les effectifs des entreprises et le nombre de salariés embauchés ou partis dans l'année. Un taux de rotation de 0 % signifie qu'il n'y a eu ni départ ni arrivée au cours de l'année. Un taux de 100 % signifie en revanche que l'intégralité des postes a été renouvelée. **Le taux de rotation global pour la branche en Ile-de-France est de 20 % comme (+ 1 point par rapport à 2022).**

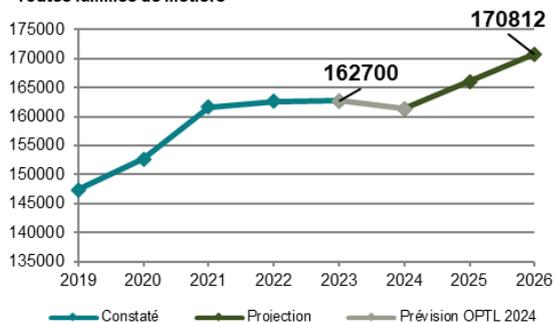
Taux de rotation par secteurs d'activité et par branche



La prospective globale pour la région

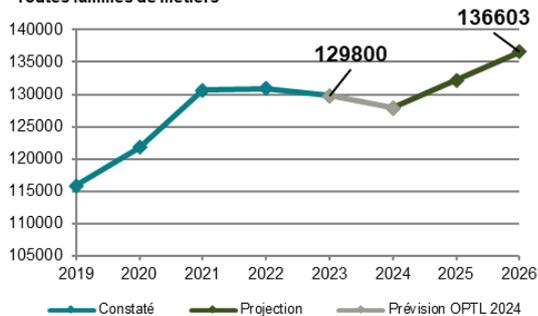
Branche

Projection des effectifs
Toutes familles de métiers



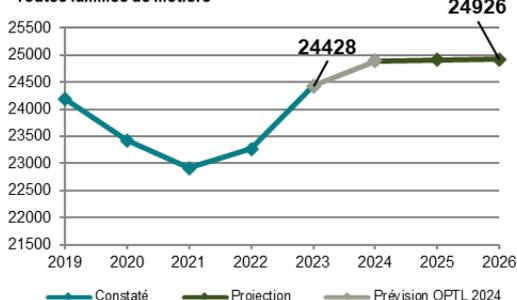
Activité marchandises

Projection des effectifs
Toutes familles de métiers



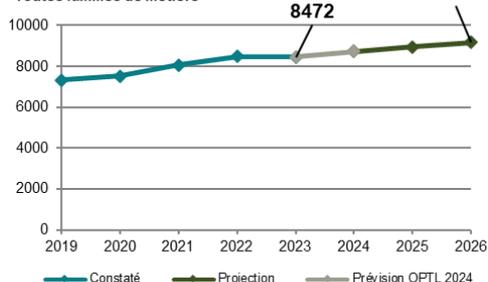
Activité voyageurs

Projection des effectifs
Toutes familles de métiers



Activité sanitaire

Projection des effectifs
Toutes familles de métiers



La branche en Île-de-France connaît depuis deux années de suite, une stagnation de ses effectifs salariés.

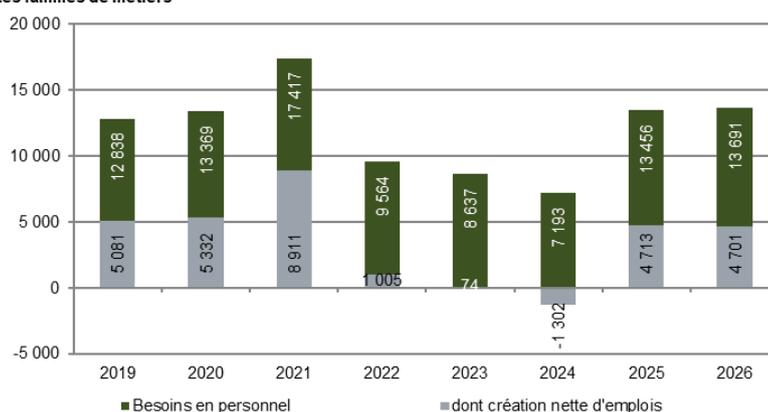
L'OPTL Île-de-France, au cours du dernier trimestre 2023, se basant sur ses travaux d'analyse et de prévisions et sur les chiffres URSSAF des 2 premiers trimestres 2024, a opté pour une baisse des effectifs à fin d'année due essentiellement au poids du secteur des Marchandises au sens large et plus précisément, selon les secteurs d'activité :

- Marchandises – 1,5 %
- Voyageurs + 1,9 %
- Sanitaire + 3 %

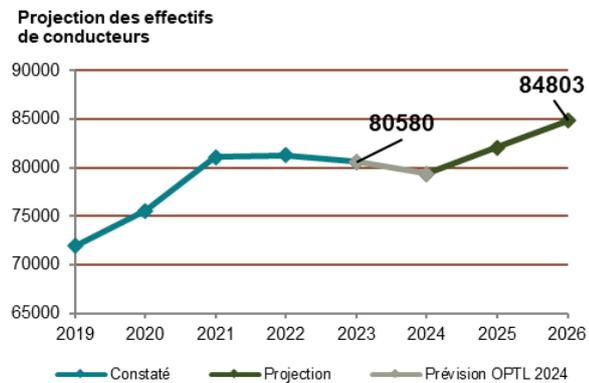
Tous secteurs d'activité confondus, la Branche connaîtrait une baisse de -0,8 % de salariés portant les effectifs en région à environ 161 400 à fin 2024.

L'outil de projection se base sur l'estimation de l'ancienneté moyenne des effectifs dans la branche, en l'occurrence 19 ans en transport de marchandises, 12 ans en Transport routier de Voyageurs et 9 ans en Transport routier Sanitaire et sur l'idée que l'évolution des effectifs sera à peu près constante sur les prochaines années (projection linéaire 2016-2023).

Besoins annuels de nouveaux entrants
Toutes familles de métiers



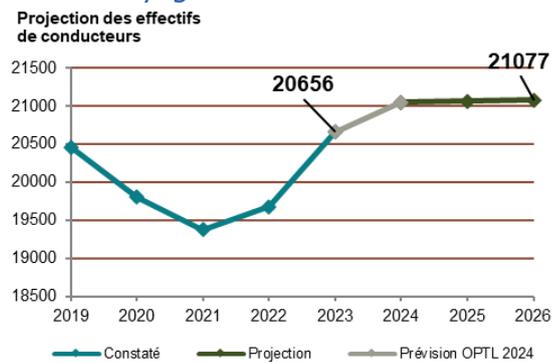
Activité marchandises



Cet exercice de projection permet également d'évaluer l'évolution des effectifs de conducteurs sur les prochaines années. En se basant toujours sur une projection linéaire 2016-2023, le nombre de conducteurs tous secteurs d'activité confondus pourraient dépasser les 113 000 en 2026.

Les activités de Transport de Marchandises au sens large ont connu une année 2023 morose, ce constat impacte les effectifs, la projection linéaire proposée suit cette tendance, le nombre de conducteurs devrait être en hausse en 2025 pour dépasser les 82 000.

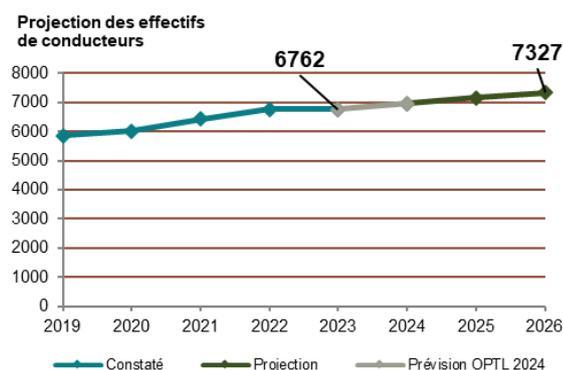
Activité voyageurs



Dans l'activité voyageurs selon les prévisions des membres OPTL franciliens les effectifs de conducteurs pourraient atteindre le nombre de 21 000 en 2024 et connaître ensuite une stagnation.

Dans l'activité Sanitaire on note une progression constante des effectifs qui pourraient dépasser les 7 300 salariés en 2026.

Activité sanitaire



Prospective des besoins en conducteurs au sein de la branche, par activité

	2024	2025	2026
Activités marchandises			
41 % des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	4177	7035	7181
<i>dont créations d'emplois</i>	0	2715	2717
<i>dont renouvellement (ancienneté métier = 19 ans)</i>	4177	4320	4464
Transport de Voyageurs			
43 % des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	2147	1769	1770
<i>dont créations d'emplois</i>	393	14	14
<i>dont renouvellement (ancienneté métier = 12 ans)</i>	1754	1755	1756
Transport sanitaire			
95 % des conducteurs employés dans la branche			
Besoin global en conducteurs	977	975	995
<i>dont créations d'emplois</i>	203	181	181
<i>dont renouvellement (ancienneté métier = 9 ans)</i>	774	794	814

Même si les effectifs en 2023 et a priori en 2024 ne voient pas leur nombre progresser, le besoin de conducteurs est toujours prégnant compte tenu des pyramides des âges de la Branche. Les recrutements devront se poursuivre pour remplacer les départs en retraite. Le besoin global s'élèverait à plus de 7000 en 2024 et près de 10 000 en 2025 et 2026.

En 2024, les renouvellements de postes concerneront 91 % des recrutements des conducteurs, puis 70 % les années suivantes.

Sur les trois années glissantes, un quart des postes de conducteurs à pourvoir dans la branche seront des créations de postes, soit plus de 6 400 salariés supplémentaires.

Il faut noter que seuls 41 % des conducteurs (en marchandises) et 43 % (en voyageurs) en Île-de-France sont employés dans la branche. Il faut donc tenir compte de la captation des conducteurs par d'autres secteurs d'activité (commerce, industrie, BTP...) Et poursuivre le travail d'orientation du public vers nos métiers toujours en tension et investir dans la formation pour pallier les difficultés de recrutement.



Organisations syndicales



Organisations patronales



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



UNION DES ENTREPRISES
TRANSPORT & LOGISTIQUE
DE FRANCE



OBSERVATOIRE PROSPECTIF DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS DANS LES TRANSPORTS ET LA LOGISTIQUE (OPTL)

204 Rond-Point du Pont de Sèvres
92100 Boulogne-Billancourt

optl@optl.fr